

**Rapport final d'opération**  
Diagnostic archéologique**VITRÉ (Ille-et-Vilaine)**  
**Le Château**

sous la direction de

**Laurent Beuchet**

avec les collaborations de

**Frédéric Boumier**  
**Julie Conan**  
**Yoann Dieu**  
**Jean-Claude Durand**  
**Marie Millet****Inrap Grand Ouest**  
mai 2012



**Rapport final d'opération**  
Diagnostic archéologique

Code INSEE  
35360

Nr site  
-

Entité archéologique  
-

Arrêté de prescription  
SRA 2011-001

Code Inrap  
DA.05 0416 01

**VITRÉ (Ille-et-Vilaine)**  
**Le Château**

sous la direction de

**Laurent Beuchet**

avec les contributions de

**Frédéric Boumier**  
**Julie Conan**  
**Yoann Dieu**  
**Jean-Claude Durand**  
**Marie Millet**

**Inrap Grand Ouest**

37 rue du Bignon CS 67737 – 35 577 Cesson-Sévigné cedex  
Tél. : 02 23 36 00 40, [grand-ouest@inrap.fr](mailto:grand-ouest@inrap.fr)

mai 2012





# Sommaire

## Données administratives, techniques et scientifiques

7	Fiche signalétique
8	Mots-clefs des thesaurus
9	Intervenants
10	Notice scientifique
11	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription contenant le cahier des charges

## Résultats

27	<b>1.</b>	<b>Introduction</b>
28	<b>1.1.</b>	<b>L'opération de 2012</b>
28	<b>1.2.</b>	<b>Historique</b>
30	<b>1.3.</b>	<b>Le château</b>
33	<b>1.4.</b>	<b>Présentation des sondages</b>
35	<b>2.</b>	<b>Résultats</b>
35	<b>2.1.</b>	<b>Les vestiges par tranchée</b>
35	2.1.a.	- Tranchées 1 et 2
41	2.1.b.	- Tranchée 3
45	2.1.c.	- Tranchée 4
47	2.1.d.	- Tranchée 5
48	2.1.e.	- Tranchée 6
53	2.1.f.	- Tranchée 7
55	2.1.g.	- Tranchée 8
57	2.1.h.	- Tranchée 9
59	<b>2.2.</b>	<b>Synthèse</b>
61	<b>2.3.</b>	<b>Etude du mobilier céramique (Y. Dieu)</b>
61	2.3.1.	Méthodes de travail
61	2.3.2.	Catalogue par tranchée
68	2.3.3.	Synthèse
68	2.3.4.	Bibliographie du mobilier
69	<b>3.</b>	<b>Conclusion</b>
71	<b>4.</b>	<b>Bibliographie</b>

## Inventaires

74	<b>Inventaire n°1 : Inventaire du mobilier céramique</b>
76	<b>Inventaire n°2 : Inventaire des minutes</b>





**I. Données  
administratives,  
techniques  
et scientifiques**



## Fiche signalétique

### Localisation

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine (35)

Commune : Vitré

Lieu-dit ou adresse : Le château

### Codes

Code INSEE : 35360

### Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système référence Lambert 93 (centre)

X : 138640

Y : 722240

Z : 93,20 Ign 69

### Références cadastrales

Section(s) : A

Parcelle(s) : 2

### Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

-

### Propriétaire du terrain

Mairie de Vitré

### Références de l'opération

Arrêté de prescription n° : 2011-001

Numéro Inrap de l'opération : DA 05 041 601

### Maître d'ouvrage des travaux :

Mairie de Vitré

### Nature de l'aménagement

Projet de réaménagement de la mairie

### Surface du projet

2550m<sup>2</sup>

### Surface diagnostiquée

200m<sup>2</sup>

Pourcentage : 9%

### Opérateur d'archéologie

INRAP Grand Ouest

### Responsable scientifique de l'opération

Laurent Beuchet

### Dates d'intervention sur le terrain

du 13/02/2012 au 09/03/2012

## Mots Clefs des Thesaurus

### Chronologie

- Paléolithique
  - Inférieur
  - Moyen
  - Supérieur
  - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
  - Ancien
  - Moyen
  - Récent
  - Chalcolithique
- Protohistoire
  - Âge du Bronze
    - ancien
    - moyen
    - récent
  - Âge du Fer
    - Hallstatt (premier âge du Fer)
    - La Tène (second âge du fer)

- Antiquité romaine (gallo-romain)
  - République romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
  - haut Moyen Âge
  - Moyen Âge
  - bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Époque contemporaine
  - Ère industrielle

### Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment commercial
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- S é p u l t u r e
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat alimentaire
- Argile : atelier
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Autre

### Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autre

### Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. De céramique
- An. De métaux
- Acq. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Autre

# Intervenants

## Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laurent Beuchet, Inrap	Chargée d'opération et de Recherche	Responsable scientifique

## Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, CRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Frésérique Fromentin, SRA	Ingénieur d'étude	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération

## Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laurent Beuchet, Inrap	Chargée d'opération et de recherche	Sondages et relevés
Yoann Dieu, Inrap	Technicien d'opération	Sondages et relevés
Jean-Claude Durand, Inrap	Technicien d'opération	Sondages et relevés
Marie Millet, Inrap	Technicien d'opération	Sondages et relevés
Frédéric Boumier, Inrap	Topographe	Topographie

## Équipe de post-fouille

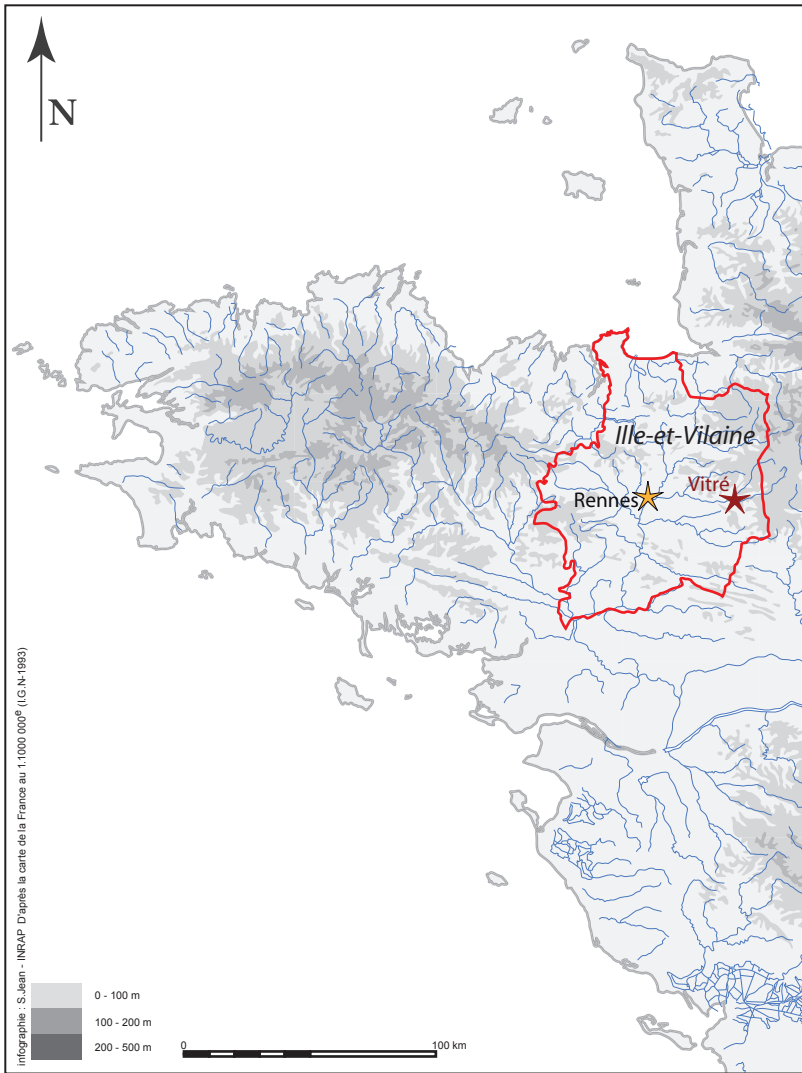
Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laurent Beuchet, Inrap	Chargée d'opération et de Recherche	Etude, synthèse, rédaction
Julie Conan, Inrap	Dessinatrice, infographiste	Dessins, mise en page du rapport
Yoann Dieu, Inrap	Etude céramique	Etude du mobilier médiéval

## Notice scientifique

Dans le cadre du projet de réaménagement du bâtiment de la mairie de Vitré et de la cour du château qu'elle occupe, un diagnostic a été réalisé en février et mars 2012 sur la totalité de l'emprise de la cour et des anciens logis. 9 tranchées de sondage ont été pratiquées. Dans la cour, elles mettent essentiellement au jour une importante accumulation stratigraphique montrant plusieurs phases liées à des chantiers de construction. Cette stratigraphie apparaît peu perturbée par les aménagements récents. Dans l'espace des anciens logis, les sondages montrent la conservation d'importantes séquences stratigraphiques, en lien avec les différentes étapes d'aménagement du château. En outre, les niveaux les plus anciens, antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle, livrent des niveaux de sols en lien avec d'importantes fosses de fondation de poteaux, appartenant sans doute aux premières constructions castrales mentionnées à partir des années 1060.



# Localisation de l'opération



## Localisation de l'opération

Bretagne  
Ille-et-Vilaine  
Vitré - Le Château

Section(s) et parcelle(s):

Coord. Lambert :

X: 138640  
Y: 722240  
Z : 93,20 Ign 69



Fig 1 : Localisation..

# Arrêté de prescription



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

Le Préfet de la région de Bretagne  
Préfet d'Ille-et-Vilaine

DA 0504601

REÇU LE

10 JAN. 2011

I.N.R.A.P. G.O.

## ARRETE n° 2011-001 portant prescription de diagnostic archéologique

**VU** le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

**VU** la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

**VU** le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

**VU**, la saisine par courrier en date du 08 novembre 2010 par Monsieur le maire de la ville de Vitré demandant en vertu des articles 10 et 12 du décret 2004-490 pris en application de la loi 2001-44 modifiée relative à l'archéologie préventive, la réalisation d'un diagnostic archéologique sur le terrain situé dans l'enceinte du château comtal et couvrant la totalité de la cour intérieure, commune de Vitré reçue le 15 novembre 2010 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

**VU**, l'arrêté préfectoral n° 2010 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 14 décembre 2010 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBACH Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

**CONSIDERANT** que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, le château actuel conserve des éléments du bâti antérieurs dont le portail roman, les élévations et ouvertures dans la courtine est, les vestiges mis au jour lors des sondages des années quatre vingt indiquent que ce secteur est occupé antérieurement à la construction du château de pierre.

Par ailleurs, le particularisme de ce site est d'être occupé depuis ses origines dans des fonctionnalités d'usage qui ont entraîné des travaux lourds d'agrandissement, de reconfiguration et de changement de destination de ses différentes parties constituantes.

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : VITRE

Lieu-dit : Le château

Cadastre : section : 2007 : AB. parcelles : 2

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2** : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

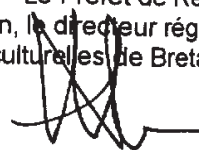
**Article 3** : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 4** : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur inter-régional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives ,

Fait à Rennes, le 05 janvier 2011

Le Préfet de Région  
Par délégation, le directeur régional  
des affaires culturelles de Bretagne



François ERLNBACH

destinataires :  
ville de Vitré  
Inrap GO

copie à :  
CRMH  
STAP 35  
Architecte en chef



## PREFET DE LA REGION BRETAGNE

Le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine

### Prescriptions de diagnostic archéologique

annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2011-001

région : Bretagne

département : Ille-et-Vilaine

commune : VITRE

lieu-dit : Le château cour intérieure

cadastre : section : AB                      parcelles : 2

propriétaire : ville de Vitré

pétitionnaire: ville de Vitré

**Emprise du diagnostic archéologique : 2550 m<sup>2</sup>**

#### Environnement archéologique et historique :

Le projet se situe dans un environnement patrimonial particulièrement sensible.

En 1860, lors de « travaux en ville », une centaine de sépultures ont été mises au jour. Si la localisation des travaux reste imprécise, la description des inhumations en coffres de dalles de schiste et en calcaire coquillier laisse envisager une occupation du haut Moyen âge.

D'après les textes, le château est mentionné pour la première fois au milieu du XI<sup>ème</sup> siècle mais nous ignorons la date de construction et la localisation primitive. Il est dit qu'un premier château est édifié sur le coteau Sainte-Croix et que Robert Ier, seigneur de Vitré, donne les terrains aux moines de Marmoutiers qui établissent le prieuré de Sainte-Croix et créent le Bourg-aux-Moines. Dans le même temps, il investit les terrains situés sur le promontoire dominant la Vilaine au nord.

La courtine interne conserve les éléments de construction d'un bâtiment mis en évidence sur 23 m de longueur, pour une largeur d'environ 10 m (les arrachements de murs perpendiculaires sont encore visibles) et sur une hauteur comprise entre 6,30 m et 11,10m. Ce mur est chaîné au mur du pignon sud. La maçonnerie est constituée de blocs de grès, de granit et de schiste mal équarris liés au mortier de chaux de couleur orange. Les éléments d'architecture en place sont matérialisés par la grande baie construite en pierres de taille de schiste gris pour les piédroits et surmontée d'un arc légèrement aplati composé de claveaux de schiste gris, par une porte construite en pierre de taille de granit indiquant un niveau haut de circulation, par deux petites baies hautes obturées dont les piédroits en pierre de taille de granit sont encore visibles. Au pignon sud, sa porte centrale est construite en



Pierre de taille de granit pour les piédroits surmontés d'un arc en plein-cintre appareillés de claveaux en granit, de schiste noir et de schiste gris. Côté extérieur, la porte présente 3 rouleaux à ressauts. Ils reposent pour chaque retombée sur une colonnette nue, donc 3 colonnettes de part et d'autre de la porte, composée de 3 fûts en schiste noir. De part d'autre de cette porte, deux niches. Elles sont construites en pierres de taille de granit pour les piédroits et en pierres alternées de schiste noir et de schiste gris pour les claveaux de l'arc en plein-cintre de la niche ouest, et pour ceux de l'arc de la niche est, en pierres alternées de granit et de schiste noir. Au sol, dans le prolongement vers l'ouest subsistent des lambeaux de murs de même facture présentant les mêmes matériaux que ceux repérés en élévation. Les orientations des maçonneries indiquent la présence de plusieurs volumes impossibles à identifier à ce jour. À remarquer, le mur correspondant au prolongement du mur pignon sud qui comporte une cheminée incorporée et une baie. Il est conservé sur une hauteur de 2,20 m. La cheminée est composée d'un contre-cœur de forme circulaire construit en pierre de granit. La base d'une colonnette en schiste noir est conservée de chaque côté de la cheminée. Elles sont de même style que celles de la porte du pignon sud. La baie comporte un ébrasement simple. Trois marches sont installées dans l'embrasement. Cette baie était soit une fenêtre, soit plus vraisemblablement une porte offrant une sortie au sud. Cet ensemble de bâtiments est antérieur à la construction du château de plan triangulaire. Par comparaisons stylistiques, on peut proposer un horizon chronologique du XI<sup>ème</sup> siècle.

Ce sont les familles Laval-Montmorency dans le courant du XIII<sup>ème</sup> siècle puis les Laval-Montfort au début du XV<sup>ème</sup> siècle qui entreprendront les travaux les plus lourds d'agrandissement et de re configuration de leur résidence. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, la famille La Trémouille hérite d'un bien en mauvais état d'entretien et ne l'habitera guère. Le château est confisqué comme bien national à la Révolution et, en 1795, un incendie accidentel détruit le logis seigneurial situé côté nord.

En 1830, le département achète cette partie de l'édifice et fait construire la prison départementale à l'emplacement de l'ancien logis.

De 1867 à 1898, l'Etat confie l'étude historique et de programmation de restauration à l'architecte Denis Darcy. S'il cherche à avoir une vision globale, le concept de son projet de restauration est de redonner à voir le château du XV<sup>ème</sup> siècle du temps de sa splendeur !

Deux autres procédures suivront en 1898 et en 1902 dont les projets seront confiés à l'architecte Paul Gouët. Son approche est très différente. Son parti-pris : détruire la prison et reconstruire sans se soucier des pertes archéologiques, de la fragilité occasionnée sur les maçonneries, du choix et de l'usage de matériaux de mauvaise qualité. On lui doit la construction de l'hôtel de ville et une grosse campagne de restauration dans les années 1902-1913. La guerre mettra fin à son rêve de reconstituer le logis seigneurial du XV<sup>ème</sup> siècle. Il restera inachevé laissant place à un espace de cour, secteur nord-est.

#### **Principes méthodologiques :**

La particularité du château d'être à la fois un monument historique, un hôtel de ville, un musée et un site archéologique impose des contraintes techniques, entre autre le passage d'engins lourds dans l'enceinte du château et des contraintes de sécurité des personnes se rendant sur leur lieu de travail et des visiteurs. Le diagnostic archéologique devra être réalisé en ayant recours à une engin mécanique compatible avec les contraintes d'accès à la cour du château (actuel pont en bois) afin de permettre l'ouverture de sondages de reconnaissance avec un taux d'ouverture moyen de 5%. Plus qu'une répartition régulière des sondages, on veillera en particulier à implanter les sondages de reconnaissance afin d'identifier et de caractériser les éléments structurants de la partie interne de la cour (logis adossés aux courtines, espaces de circulation...). Des sondages – manuels ou mécanisés – pourront être réalisés dans des secteurs où les niveaux archéologiques sont moins bien conservés afin d'apprécier les épaisseurs stratigraphiques et leur complexité.

Pour la partie nord-est de la cour, partiellement fouillée dans les années 1980, des sondages complémentaires aux investigations menées à l'époque devront également être réalisés afin d'apprécier l'extension des anciens logis médiévaux – en particulier près de la courtine nord – ainsi que la complexité et l'état de conservation des vestiges et niveaux archéologiques.

D'une manière générale, ces sondages devront être conduits de manière à identifier, pour chaque secteur de la cour, la nature des occupations (espaces bâtis ou non bâtis), la

complexité des faits archéologiques et leur profondeur d'enfouissement afin de fournir tous les éléments d'appréciation sur la nature des aménagements qui peuvent être envisagés dans la cour du château de Vitré et leurs incidences sur la conservation des phases anciennes d'occupation du site.

**Objectifs :**

Depuis 2006, le projet urbain de la ville de Vitré se recentre sur le coeur du centre ancien. Afin d'améliorer le lien entre le château et la ville, la stratégie mise en oeuvre s'inscrit dans une approche globale du domaine castral : château, place, enceinte.

- Mettre au jour tout vestige susceptible d'être atteint par les futurs aménagements, notamment pour la captation des eaux de ruissellement.
- Détecter, évaluer, relever, caractériser les vestiges archéologiques
- Mettre en évidence l'état de conservation des structures.

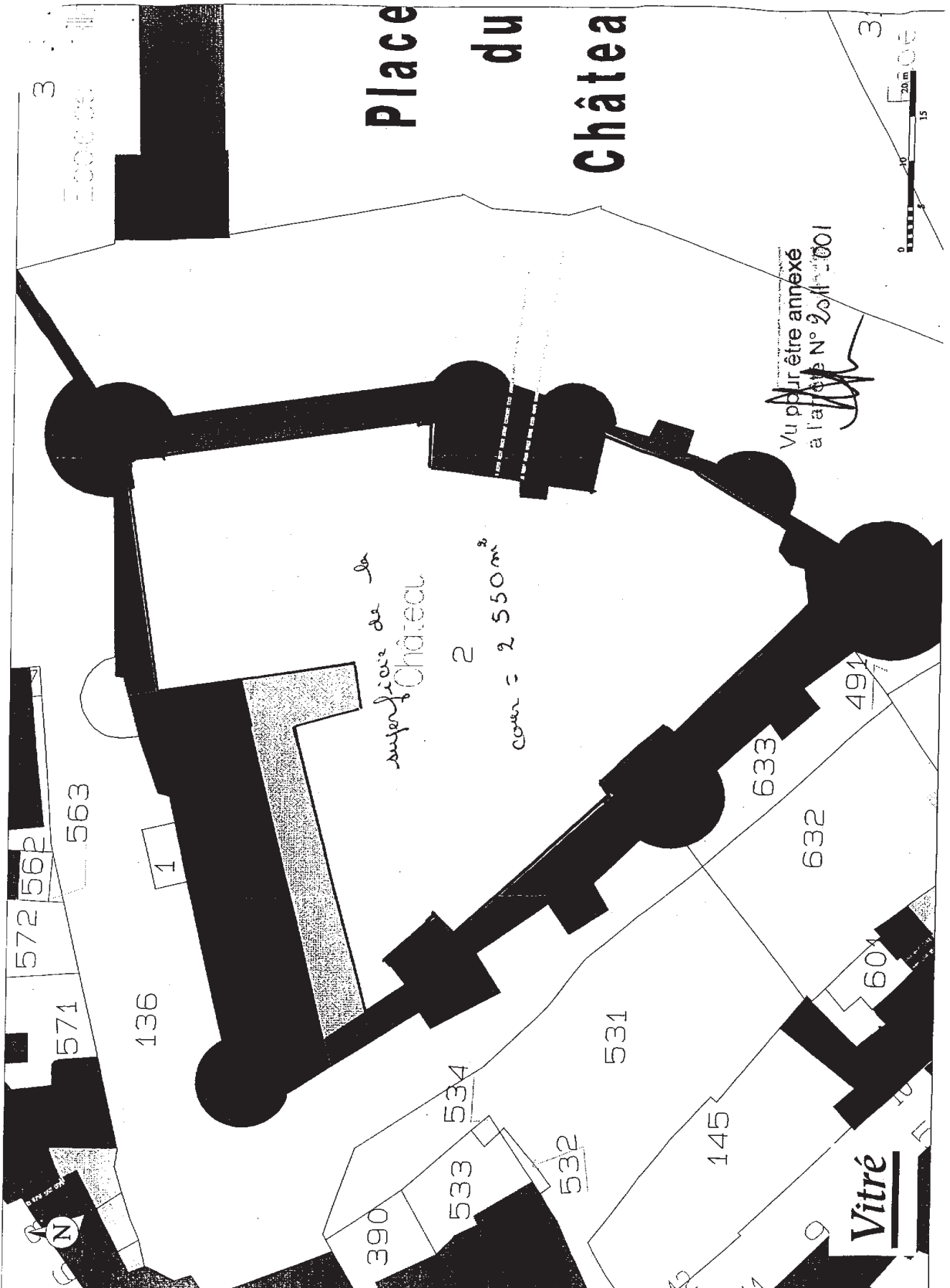
Le rapport de diagnostic devra apporter tous les éléments descriptifs des vestiges, (organisation spatiale, diagrammes stratigraphiques, étude du mobilier, photographies...) qui permettront une analyse fine à des fins de préservation ou de sauvegarde par l'étude et appuieront les choix stratégiques préalablement à la réalisation des travaux.

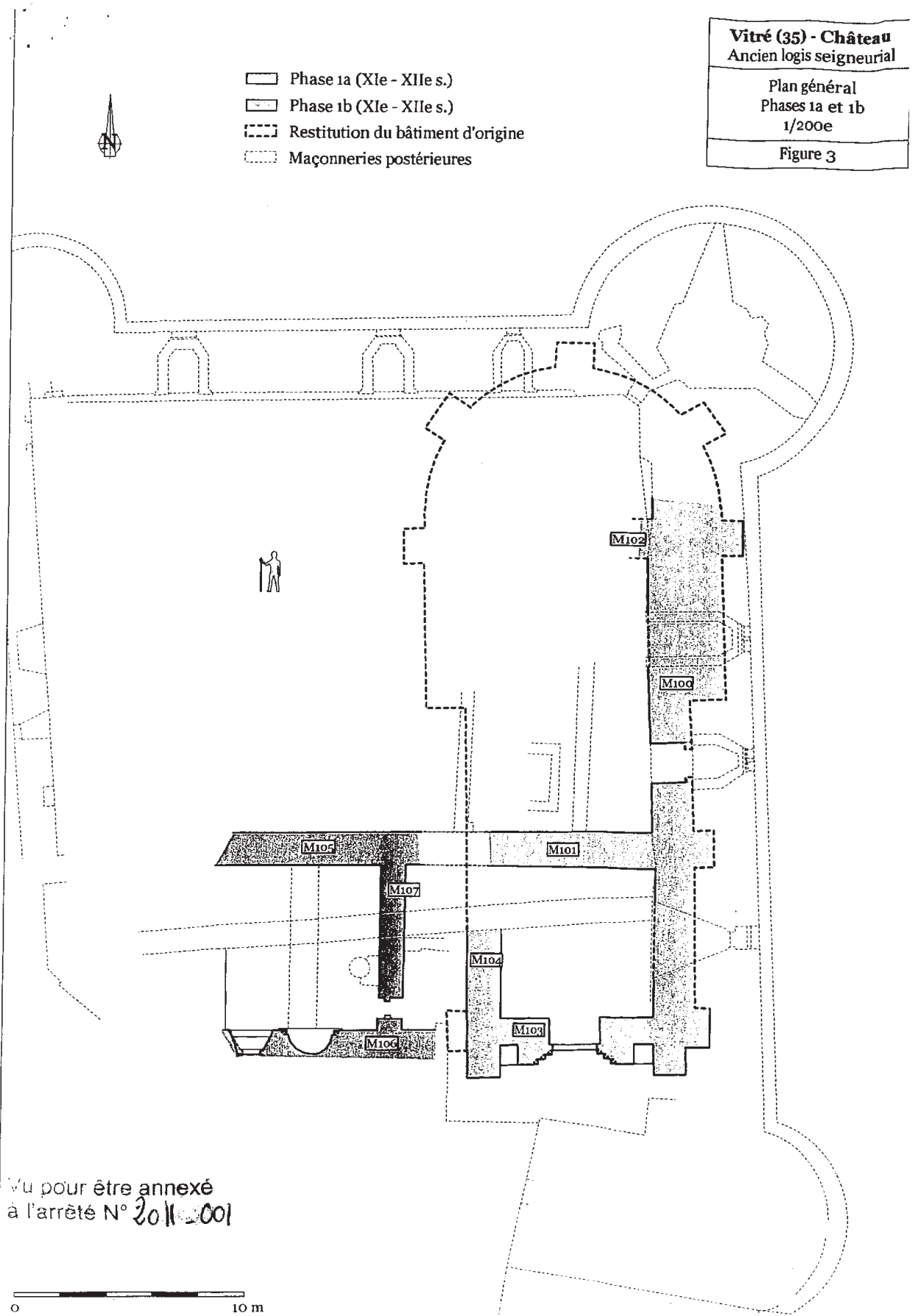
Fait à Rennes, le 05 janvier 2011

Le Préfet de Région  
Par délégation, le directeur régional  
des affaires culturelles de Bretagne

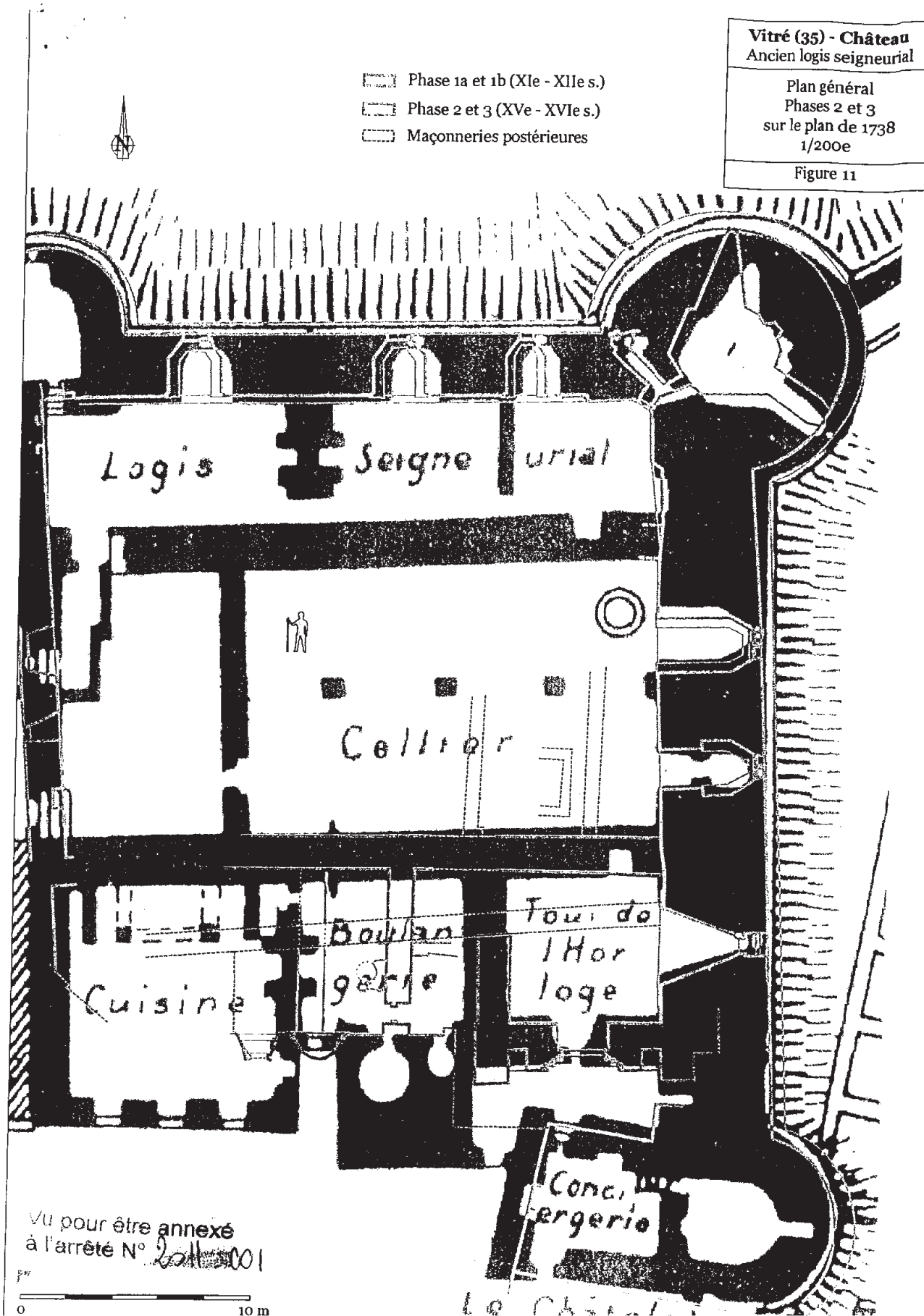


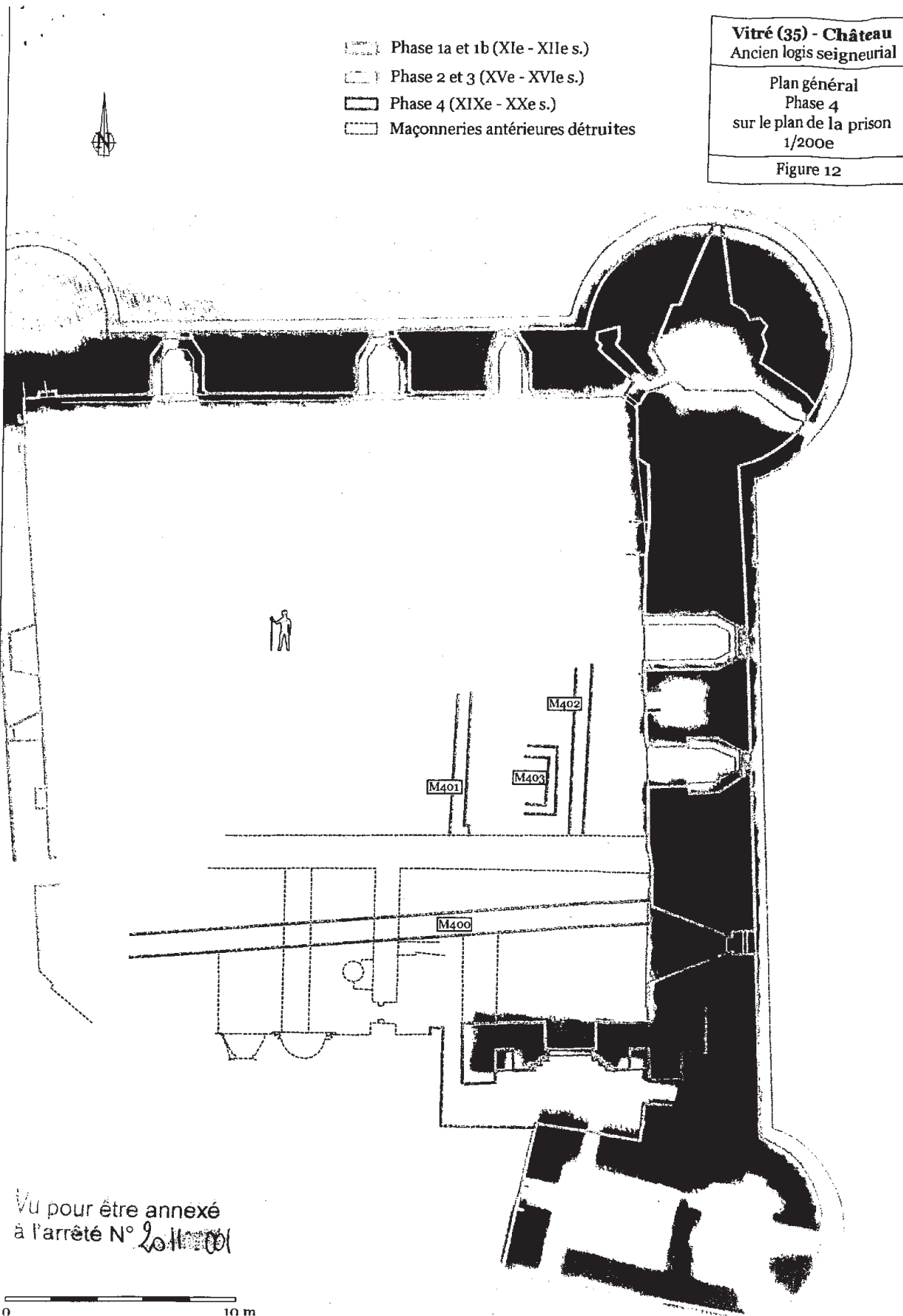
François ERLNBACH

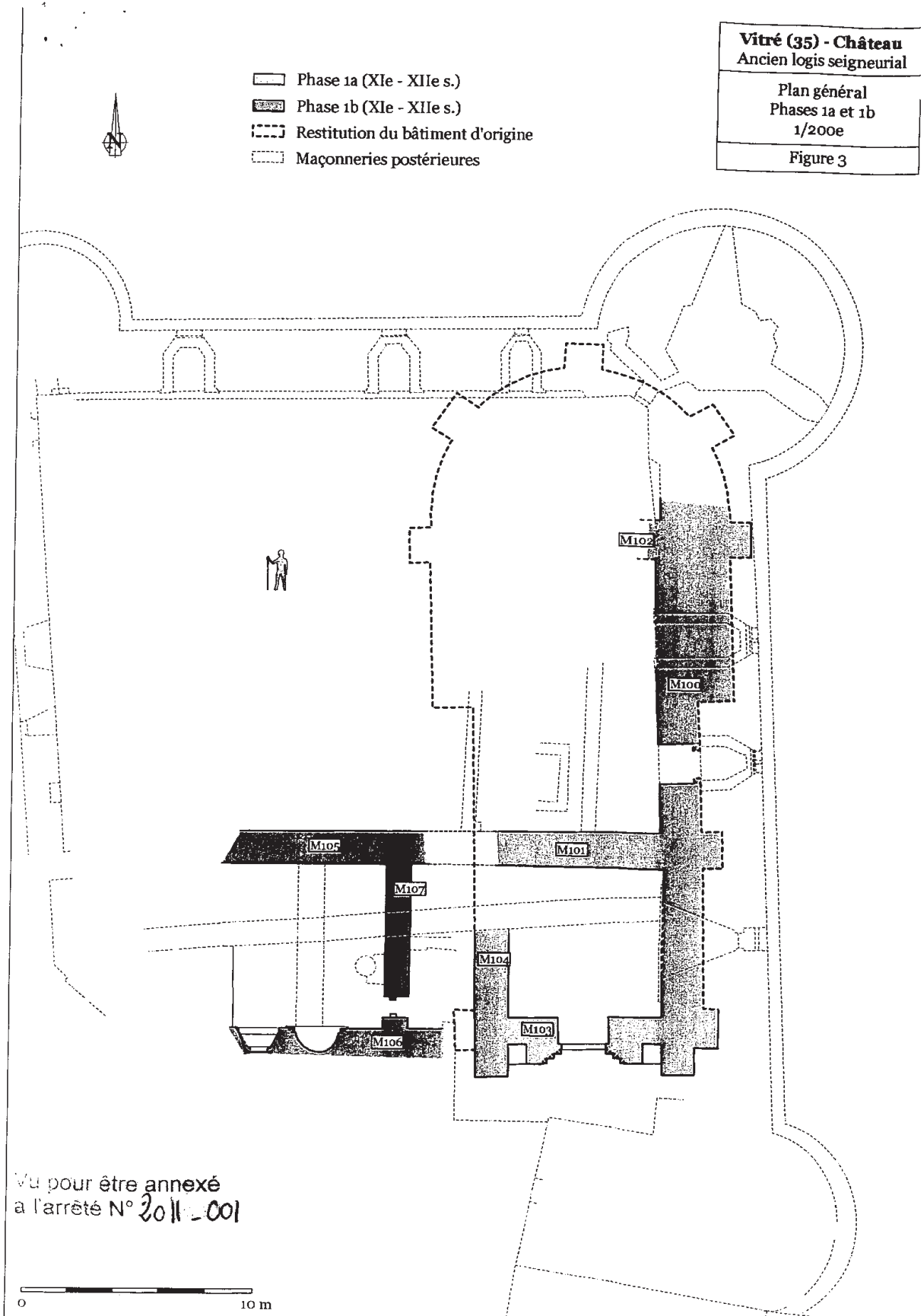


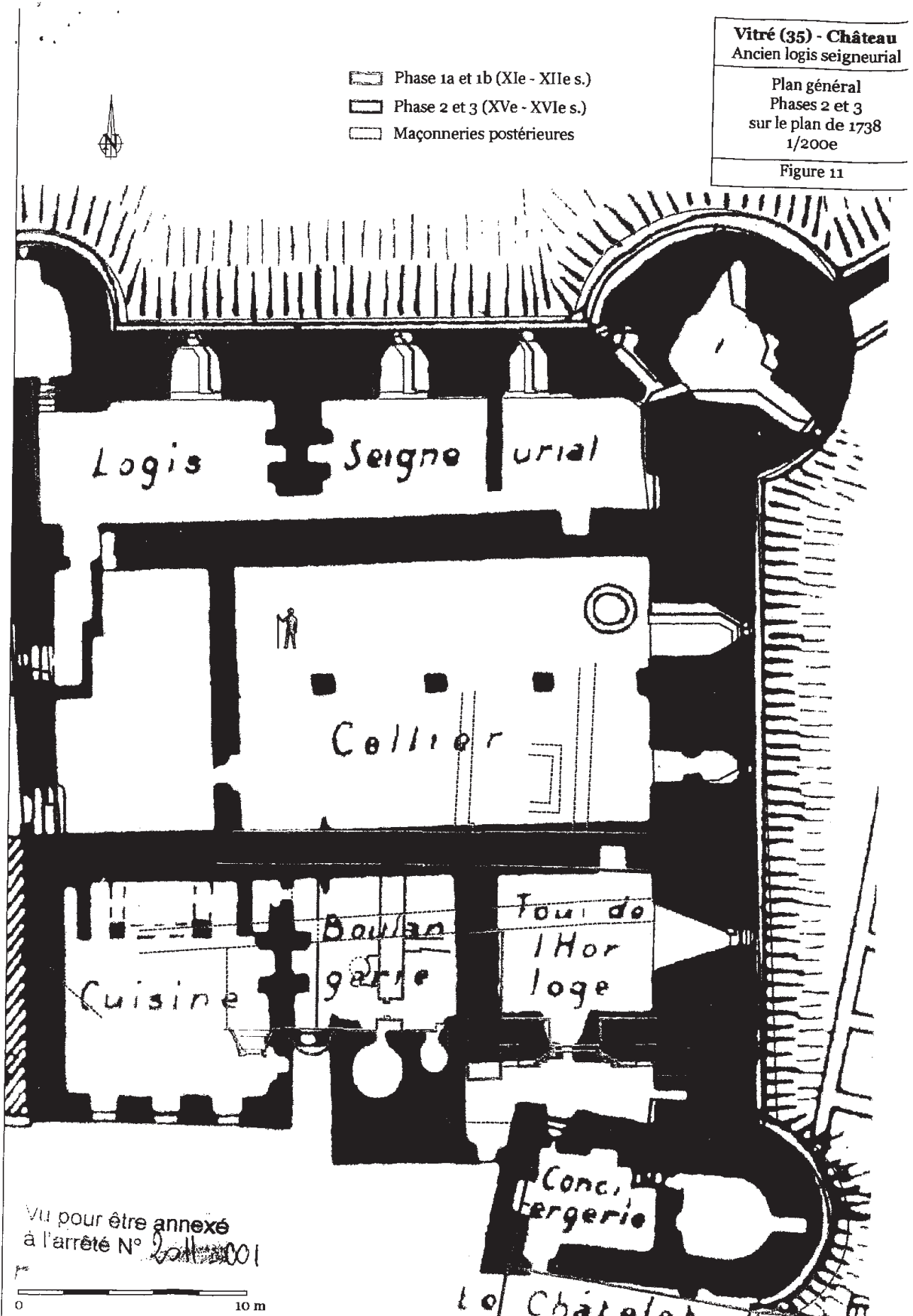


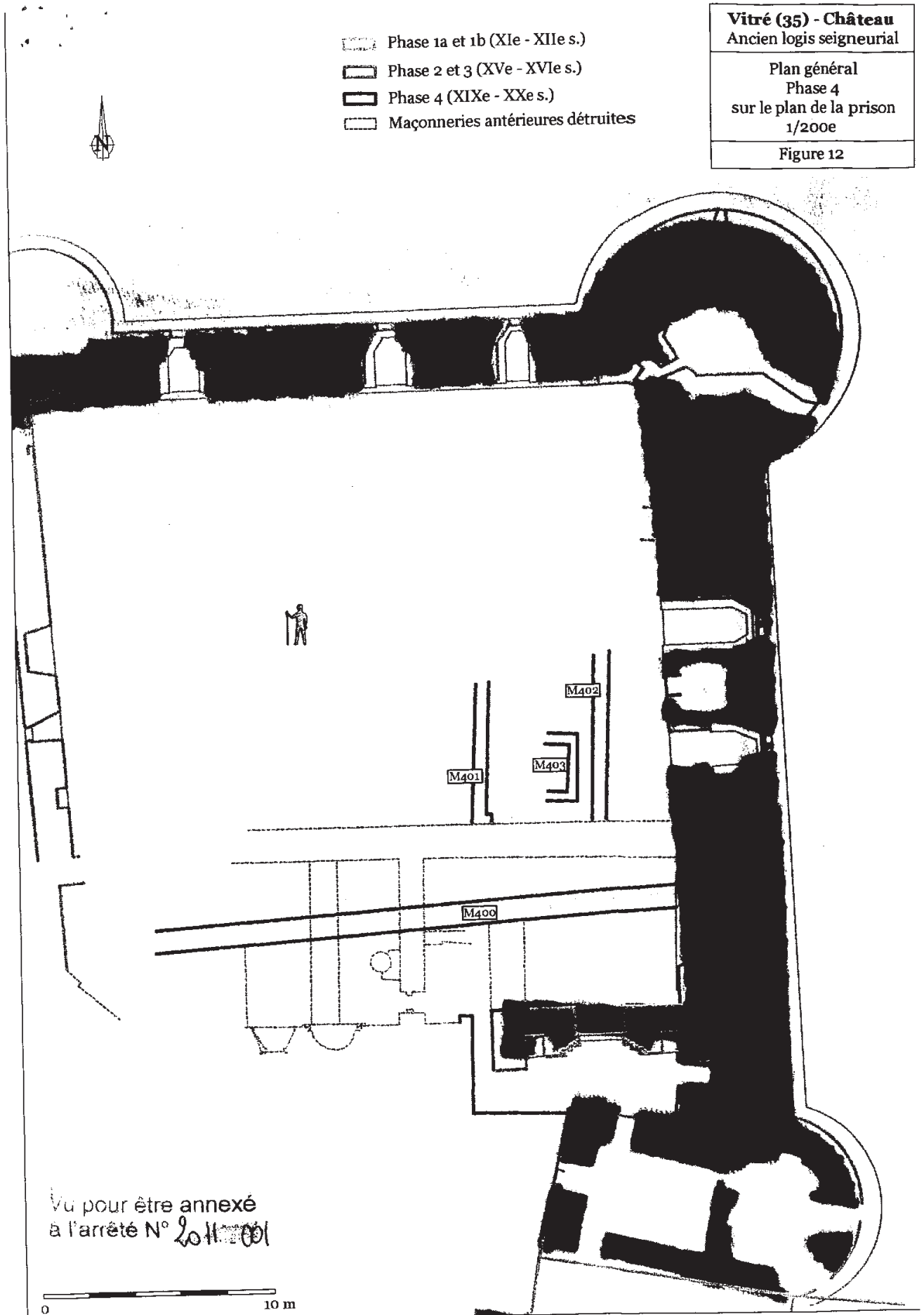














## **II. Résultats**





# 1. Introduction

Le château de Vitré occupe l'extrémité occidentale d'un éperon rocheux bordé au nord par la vallée de la Vilaine et au sud par un thalweg creusé par le ruisseau du Vernouset. La ville médiévale s'est développée sur le plateau à l'est du château. Depuis le début du XXe siècle, le château est occupé par la mairie, installée dans un bâtiment néo-gothique. Une fouille à l'est de la mairie, dirigée par Patrice Forget, conservateur des musées de la ville, a mis au jour dans les années 1980 de nombreux vestiges appartenant à différentes phase d'aménagement. Ces vestiges sont restés en l'état, protégés partiellement par une charpente couverte de tôles.

La municipalité de Vitré souhaite engager plusieurs travaux dans le château. La cour marque une pente générale vers l'est et draine les eaux de ruissellement vers le châtelet rendu très humide par effet de capillarité. Une réflexion est en cours pour traiter ces eaux de ruissellement et mettre hors d'eau les fondations du châtelet. Par ailleurs, la mairie n'offre aujourd'hui aucune accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les travaux nécessaires pour assurer cette accessibilité pourraient être liés à une extension du bâtiment actuel, sur la zone des vestiges dégagés dans les années 1980.

La prescription de diagnostic annexée à l'arrêté préfectoral n° 2011-001 du 05 janvier 2011 vise comme objectif la reconnaissance et la caractérisation des vestiges susceptibles d'être atteints par ces travaux, d'en évaluer l'intérêt et l'état de conservation, dans un souci d'approche globale du domaine castral comprenant le château actuel, la place du château et l'enceinte (**figure 2**).

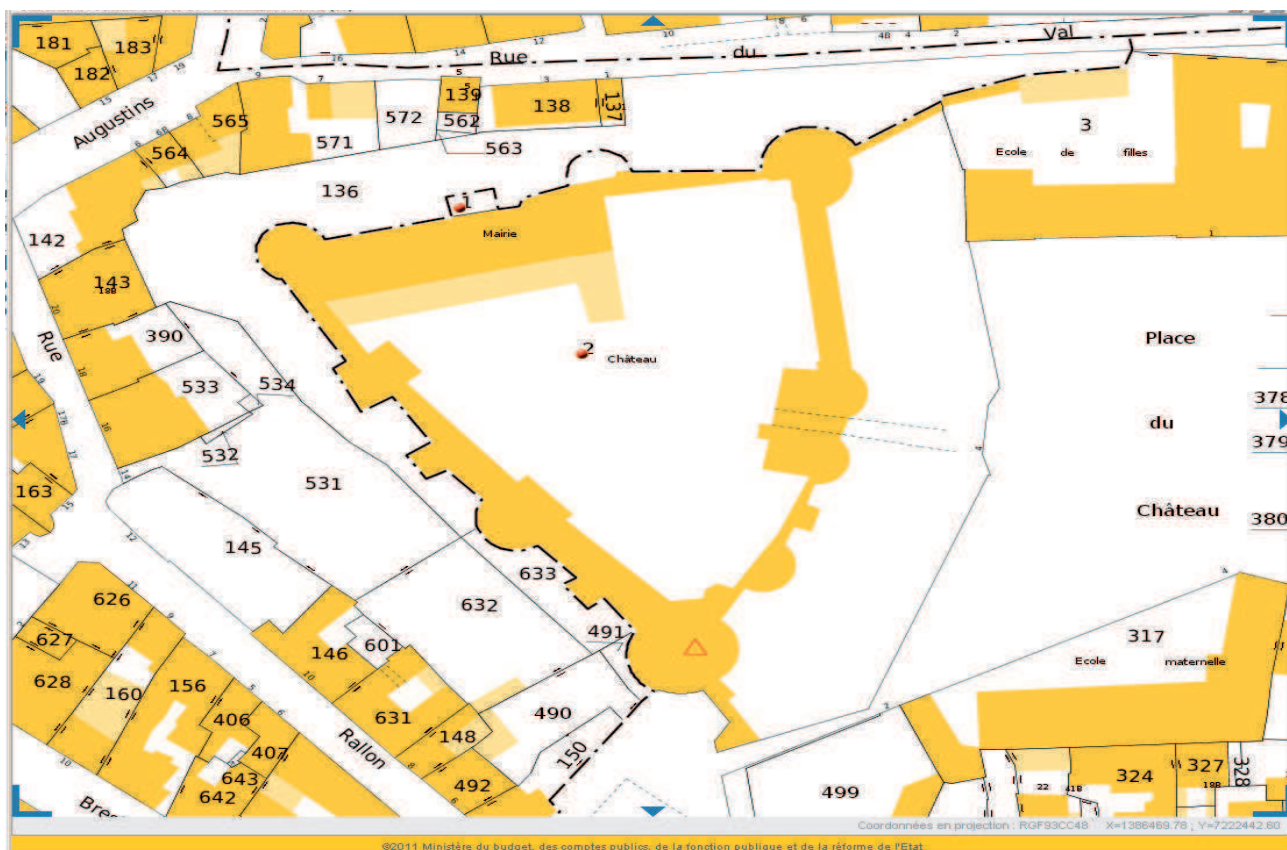


Fig 2 : Cadastre.

## 1.1. L'opération de 2012

L'opération de diagnostic s'est déroulée du 13 février au 9 mars 2012, avec un effectif variant de 2 à 4 archéologues soient 50 j/h de terrain au total. 9 tranchées et sondages ont été ouverts, pour une surface de 200 m<sup>2</sup> environ (soit près de 9 % de la surface prescrite, **figure 3**). Les sondages ont été implantés en accord avec les services techniques de la mairie, en fonction des problématiques scientifiques (recherche de bâtiments dans la cour, évaluation du potentiel archéologique conservé dans l'ancienne zone de fouille notamment) mais également en fonction de la reconnaissance des réseaux présents dans l'espace de cour (réseaux électriques et de télécommunications essentiellement). De même, on s'est efforcé de laisser en place les systèmes de drainage installés le long des bâtiments. Les accès aux services administratifs situés dans l'hôtel de ville et le châtelet, ainsi que celui au musée situé dans la tour Saint-Laurent devait également être maintenus.

Les tranchées ont été ouvertes à l'aide d'une pelle mécanique légère (3,5 T), munie d'un godet à lame lisse. Les premiers jours, la surface gelée sur une épaisseur de près de 0,20m a toutefois dû être brisée au godet de terrassement à dents. Les terrassements ont été stoppés soit sur les premiers niveaux archéologiques reconnus et cohérents, soit à la profondeur maximale possible (1,30 m environ). Deux sondages mécaniques ont été pratiqués à plus grande profondeur, sans que les personnels n'y accèdent, dans un souci de sécurité. Certains élargissements ont été pratiqués ponctuellement, en fonction des problématiques d'étude et des vestiges mis au jour. L'ensemble des tranchées a fait l'objet d'un nettoyage manuel, d'un enregistrement stratigraphique et de levés des coupes de terrain. Les vestiges ont été topographiés, des plans de détail ont pu être levés. Le mobilier a été prélevé en référence à la stratigraphie. L'ensemble de l'opération a fait l'objet d'un enregistrement photographique. Le traitement post-fouille a été réalisé du 20 février au 15 mai pour une durée de 40 jours/homme environ (traitement de la documentation, analyse des données, étude bibliographique et historique : 8 j/h ; traitement et étude du mobilier archéologique : 12 j/h ; mise en forme des données, rédaction et conception du rapport : 20 j/h).

## 1.2. Historique

L'histoire de Vitré est relativement bien documentée. Elle a fait l'objet de recherches récentes, reprises ou synthétisées dans le cadre du colloque « Des villes à l'ombre des châteaux » tenu en octobre 2008. Une occupation ancienne est attestée par la découverte d'une centaine de tombes en coffre de schiste et quelques sarcophages de calcaire, lors de travaux en ville à la fin des années 1860. Cette découverte, simplement mentionnées lors d'une séance de la société archéologique d'Ille-et-Vilaine, reste non localisée. D'autres éléments plaident en faveur d'une occupation importante dès le haut moyen-âge, telles les dédicaces à Sainte-Marie (aujourd'hui Notre-Dame), Saint-Pierre et Saint-Martin de trois lieux de culte attestés par la documentation dès le XI<sup>e</sup> siècle. Les deux premiers forment probablement un seul groupe ecclésial et Sainte-Marie apparaît dès le XI<sup>e</sup> siècle dotée de plusieurs églises paroissiales dans les environs de Vitré, signe de son ancienneté et de son importance. Il semble que Vitré soit alors sous l'administration d'un lignage implanté de longue date, celui des Goranton-Hervé. Ce lignage apparaît dans la suite ducale dès le début du XI<sup>e</sup> siècle. Son contrôle du ban et ses possessions issues du fisc le placent dans la tradition carolingienne. A partir du milieu du XI<sup>e</sup> siècle, un second lignage apparaît dans les sources vitréennes, celui des Rivallon-Robert. Ce lignage prend également ses racines dans l'aristocratie carolingienne. Il est installé dans un premier temps autour de Marcillé mais doit migrer vers le nord lors du conflit entre les comtes de Rennes et de Nantes et l'essor de seigneuries de Châteaubriant, Martigné et La Guerche. Robert est mentionné en 1047 comme gardien du château de Vitré. Sa position évolue très rapidement et il apparaît bientôt sous les titres de « pinceps » et « dominus ». Dès les années 1064-1076, il

fonde le prieuré Sainte-Croix pour l'abbaye de Marmoutiers. L'acte de fondation cite expressément le lieu d'implantation, dans l'enceinte de l'ancien château. Cette mention fixe la période de transfert du château actuel sur la pointe de l'éperon rocheux. Le nouveau château est alors clairement la possession de Robert qui le qualifie de « castellum meum ». Passé cette date, ce lignage prend définitivement le

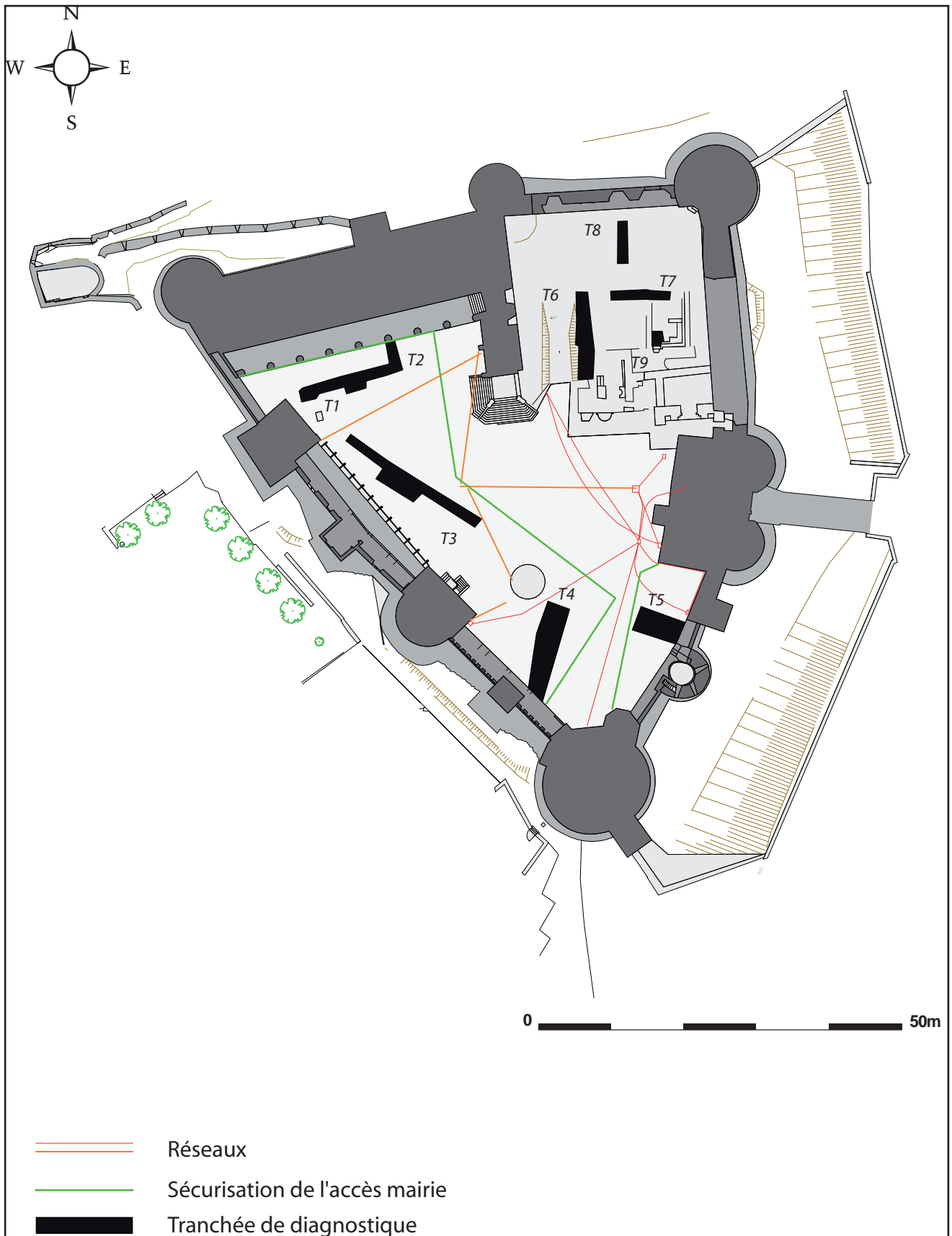


Fig 3 : localisation des sondages et contraintes techniques © J.Conan, Inrap

pas sur les Goranton-Hervé qui apparaissent encore, sous l'autorité des seigneurs de Vitré, dans la documentation lors de donations religieuses.

Le lignage de Vitré s'éteint à la mort d'André IV en 1251 et la seigneurie passe par mariage aux mains de la déjà puissante famille de Laval. La seigneurie est alors administrée par un sénéchal, mentionné par au moins deux chartes dès les années 1275-1282. Il faut attendre les troubles de la guerre de Cent-Ans pour voir Jeanne de Laval faire de Vitré sa résidence principale. Le château fait alors l'objet de travaux importants. Jeanne est l'épouse en seconde noce de Guy XII de Laval, proche à la fois du duc Jean V et du roi Charles VI. La famille de Laval se renforce par diverses alliances durant tout le XVe siècle. Son influence grandit encore par le soutien au roi de France lors des guerres d'indépendance (1487-1491). Elle atteint son apogée au début du XVIe siècle. Guy XVI est un familier d'Anne de Bretagne et du roi qui en fait le pivot de sa politique dans l'ouest. Son mariage avec Anne de Montmorency le hisse parmi les plus grands du royaume.

Les Laval restent en possession de Vitré jusqu'en 1605, date du passage de la Seigneurie de Laval dans la branche éloignée de La Trémoille qui cessent de perpétuer le prénom ancestral « Guy ». La famille de La Trémoille reste en possession de Vitré jusqu'à la Révolution Française.

### 1.3. Le château

Le château de Vitré n'a fait l'objet que d'études incomplètes, souvent anciennes telles celles opérées avant les restaurations et reconstructions des XIXe et XXe siècles par les architectes Darcy et Gout. Des fouilles ont été opérées sur les vestiges des anciens logis au milieu des années 1980 par P. Forget, conservateur du musée de la ville. De nombreux vestiges ont alors été dégagés, sans que leur chronologie et leur fonction n'aient été établies, en raison d'une totale ignorance de la stratigraphie. La documentation de fouille reste très indigente et totalement inexploitable. Les vestiges ont été consolidés et partiellement protégés par une couverture sur charpente. Plus récemment, une étude de bâti a été réalisée par J. Maestrolorenzo sur l'élévation intérieure de la courtine Est, au nord du châtelet, avant la restauration de celle-ci. Signalons également que la place devant le château a fait l'objet d'une importante fouille préventive en 2009 par la société Eveha, dont le rapport final d'opération n'est pas rendu à ce jour.

Le problème de la fondation du château n'est pas résolu. On note la présence au nord du châtelet d'entrée d'un portail roman, à la base d'une construction conservée sur une hauteur de plus de 11m, dont l'angle nord-est est renforcé de contreforts. Cette construction, certainement antérieure au château actuel, reste l'objet d'hypothèses diverses. J. Maestrolorenzo y voit l'accès à un édifice religieux se développant vers le nord. On peut lier à cette construction certains vestiges mis au jour lors des fouilles de Forget, dont une cheminée à l'âtre demi-circulaire encadré de colonnettes. L'interprétation générale de ces vestiges reste toutefois incertaine.

Dans sa configuration actuelle, le château est attribué à André III. Sa construction peut être située entre 1222 et 1239 par plusieurs sources faisant références à d'importants travaux de fortification. André III est proche du duc Pierre 1er de Bretagne, et surtout des rois de France. Il décède d'ailleurs en 1270, peu après Louis IX qu'il a suivi en croisade. Le nouveau château présente un plan triangulaire, cantonné de tours circulaires présentant des archères permettant un tir fichant. Les courtines sont renforcées de tours de flanquement, selon les nouveaux canons de la fortification en vigueur dans le domaine royal français. On ignore tout des dispositions intérieures de ce château. C'est également André III qui fonde la collégiale de la Madeleine, aujourd'hui disparue, au nord de l'actuelle place du château.

D'importants travaux sont effectués à la fin du XIVe et au début du XVe siècle par Jeanne de Laval et sa fille Anne, lors de leur installation à Vitré. Le châtelet



date de cette période, et englobe les restes d'une construction antérieure. Un vaste logis est construit contre la courtine nord. Il a totalement disparu mais nous est connu par un plan dressé avant 1738 par l'ingénieur Dehuz et par un compte de travaux datés de 1420 (figure 4). Ce plan montre une organisation du logis en deux parties desservies par un escalier monumental. A l'ouest, un ensemble de

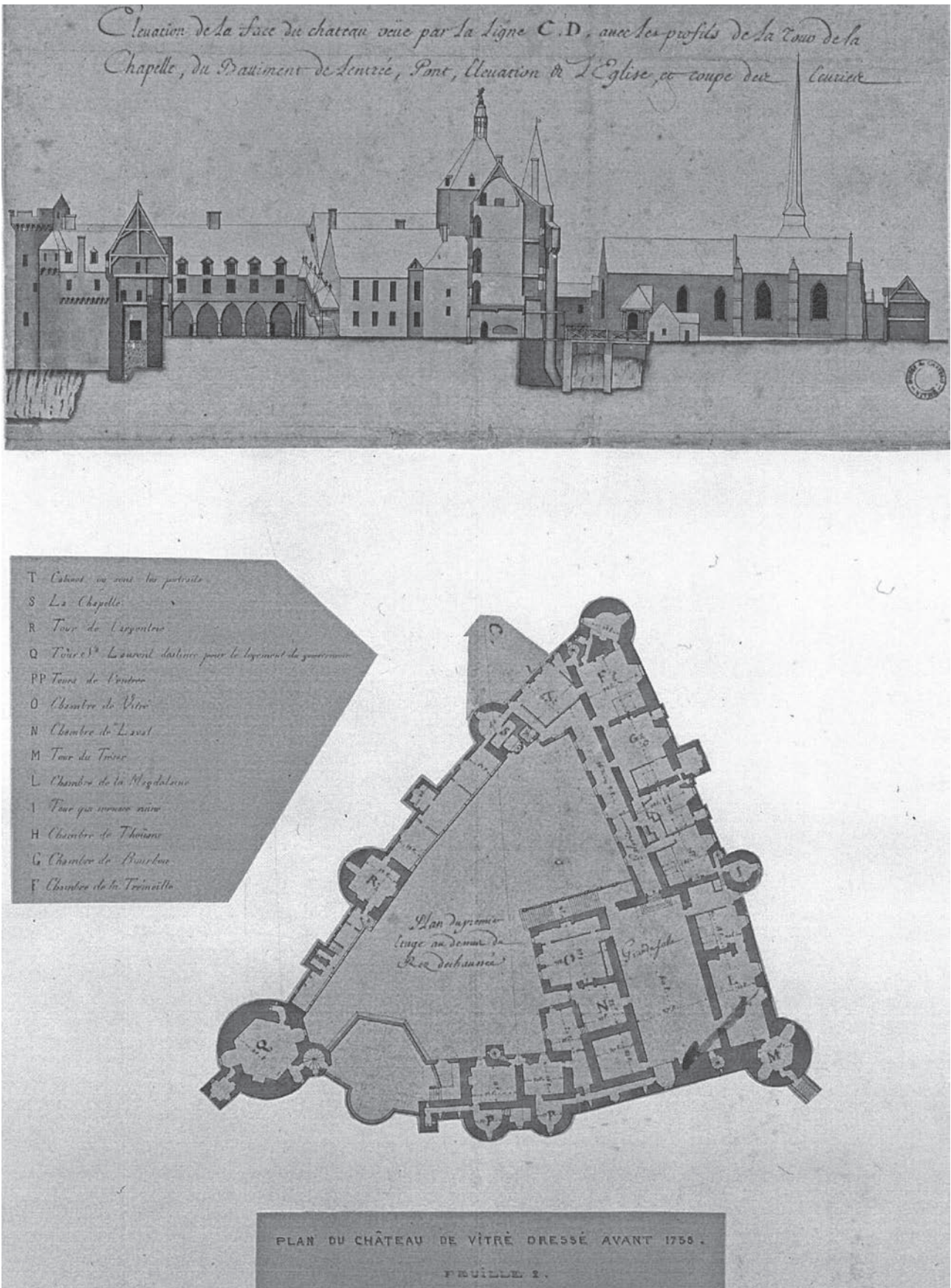


Fig 4 : vue du plan et de l'élévation des vestiges du château dressé par Dehuz avant 1738 (musée du château de Vitré)

pièces est desservi par une galerie sur arcades. A l'est, un ensemble plus complexe s'organise autour d'une grande salle. On peut restituer les appartements de Jeanne de Laval dans l'angle nord-est, intégrant la tour de la Madeleine d'où part une galerie privative reliée à la collégiale. Cet appartement avait accès à une étuve, conservée dans l'épaisseur de la courtine orientale. Une galerie est également construite au sud, face au logis pour desservir la tour de l'Oratoire. Dans l'angle sud-est, l'imposante tour Saint-Laurent englobe les restes d'une tour antérieure. Elle présente une base défensive, adaptée à l'usage de l'artillerie à poudre, alors que les étages sont à vocation résidentielle.

Le château ne semble pas subir de modifications importantes durant les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, malgré le rang très élevé de ses occupants. Un édicule en encorbellement est ajouté à l'oratoire par Guy XVI vers 1526-1531. Son décor très finement exécuté dans le tuffeau est l'une des premières manifestations de la Renaissance en Bretagne. A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, le rang des barons de Vitré les appelle le plus souvent à la cour royale.

Sous la Révolution Française, le château est transformé en maison d'arrêt. Il est ravagé par un incendie accidentel en 1795. En 1820, le département rachète la partie nord du château, correspondant aux anciens logis, pour aménager une nouvelle prison départementale. Le bâti ancien est alors très largement rasé pour être remplacé par un édifice carcéral (plan par Burdelot en 1823 – **figure 5**). Un mur de clôture coupe la cour depuis le châtelet jusqu'à la tour de l'oratoire. Le reste du château, resté municipal, manque totalement d'entretien et sert de carrière de pierre. L'ancienne tour de l'horloge au dessus du portail roman, s'effondre en 1825. La tour Saint-Laurent perd également ses deux étages supérieurs en 1835. Les fossés sont comblés en 1840 pour agrandir la place du marché. Il faut attendre l'arrivée de Paul de la Plesse à la mairie, nommé par Napoléon III en 1863, pour que la municipalité prenne conscience de l'importance du monument. En 1865, il plaide en faveur du classement au titre des monuments historique. L'architecte Denis Darcy établit en 1869 un rapport favorable au classement. Il lance alors la première étude historique et archéologique du monument et exhume le plan et les levés d'élévation du château par Dehuz. Il s'inspire de ces levés pour établir le projet de restauration. Le premier chantier s'intéresse à la restauration du châtelet et à la reconstruction partielle de la tour Saint-Laurent, entre 1872 et 1884. Les aménagements intérieurs de la tour sont réalisés entre 1888 et 1895. En 1898, le maire propose au département de déplacer la prison pour poursuivre les restaurations. Le classement de l'oratoire est effectif dès 1898, celui du front nord intervient après la destruction du bâtiment pénitentiaire en 1901. Paul Gout construit la mairie actuelle, toujours d'après les levés de Dehuz. Les travaux de la première tranche sont achevés en 1913. La première Guerre mondiale interrompt les travaux et la seconde tranche, à l'est, ne sera jamais réalisée.

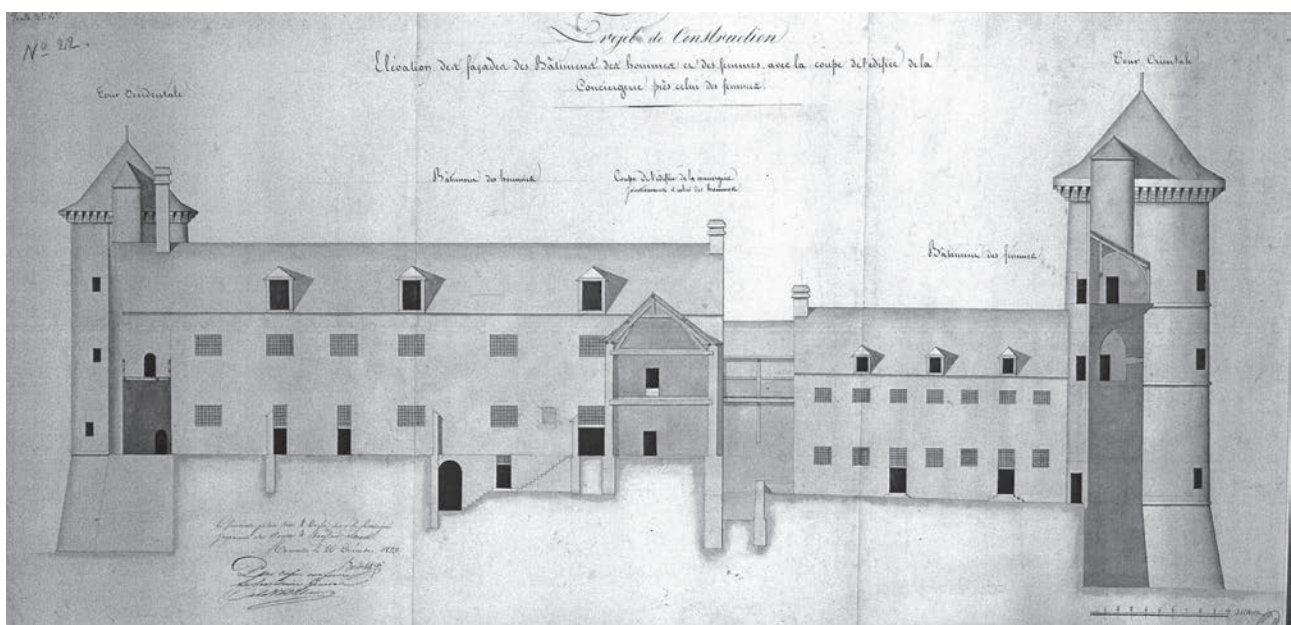


Fig 5 : vue du plan de la maison d'arrêt départementale, dressé par Burdelot en 1823 (musée du château de Vitré)



#### 1.4. Présentation des sondages

9 tranchées sondages ont été ouvertes. Les tranchées 1 à 5 ont été disposées dans la cour actuelle du château, de façon à reconnaître la présence d'éventuels bâtiments et à documenter la stratigraphie de la cour. Les tranchées 6 à 9 ont été ouvertes dans la zone des anciennes fouilles de P. Forget, de façon à documenter les vestiges alors mis au jour et reconnaître d'éventuelles occupations anciennes, davantage accessibles depuis cette zone ou les remblais supérieurs ont déjà disparu (**figure 6**).



**Fig 6** : vue des tranchées 6 à 9, dans la zone des vestiges dégagées par P. Forget, depuis la tour de la Madeleine  
(© L. Beuchet, Inrap)

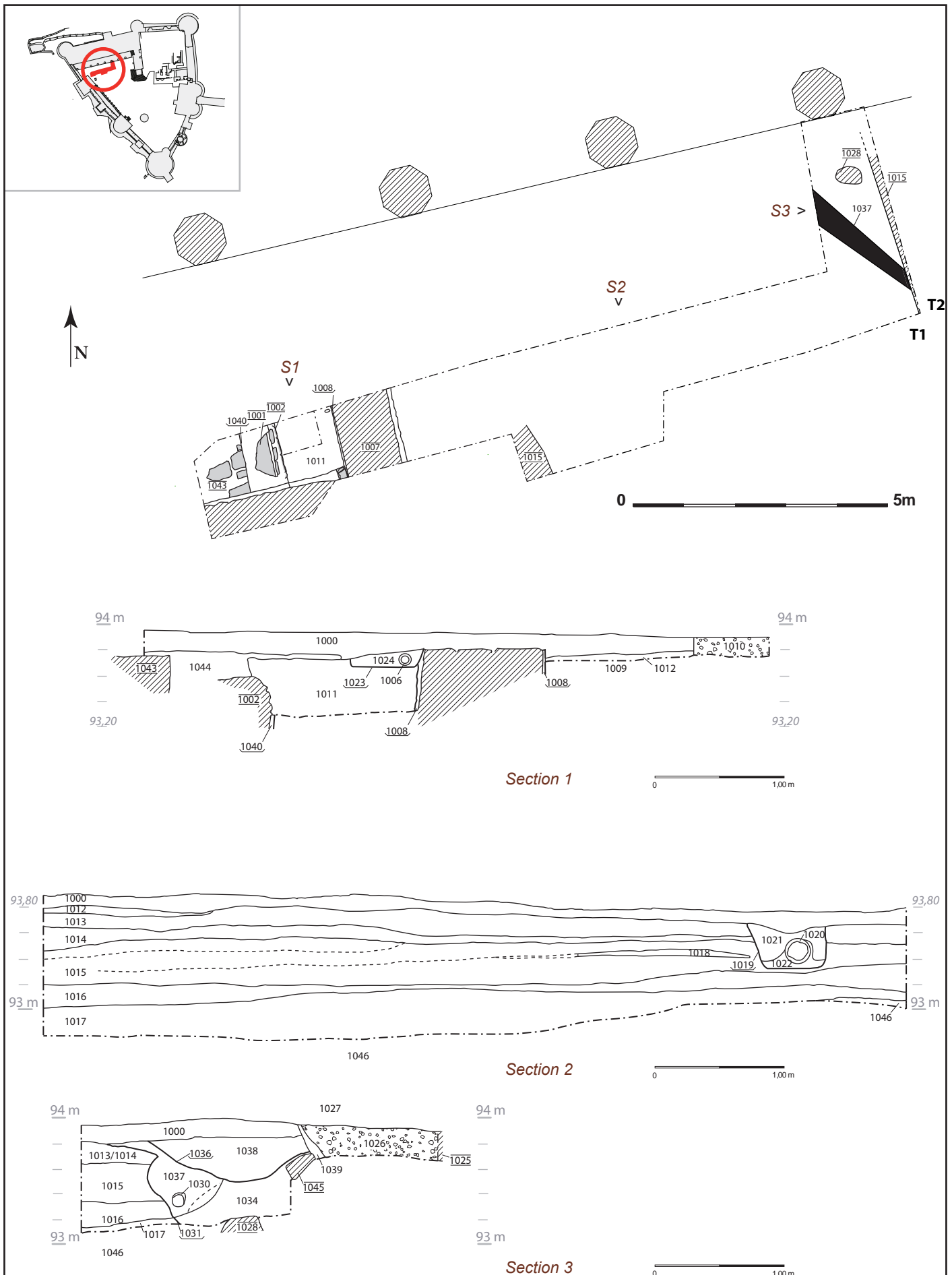


Fig 7 : : tranchées 1 et 2, plan des vestiges et coupes stratigraphiques © J.Conan, Inrap



## 2. Résultats

### 2.1. Les vestiges par tranchée

#### 2.1.a. - Tranchées 1 et 2

La tranchée 1 est longue de 14,50 et large de 1,50m en moyenne. Elle a été élargie ponctuellement jusqu'à 2,50m. Elle est implantée à proximité du bâtiment de la mairie, afin de reconnaître d'éventuels vestiges antérieurs aux importants travaux liés à la construction de cette dernière. Elle a été complétée par une petite tranchée perpendiculaire, longue de 4,30m environ, afin de faire la liaison avec les fondations d'un des piliers de la galerie actuelle (tranchée 2).

A l'extrémité ouest de la tranchée 1, plusieurs vestiges de maçonnerie ont été mis au jour (**figures 7 et 8**). Les maçonneries 1001, 1002 et 1043 utilisent le même mortier de chaux beige dans leur mise en œuvre et semblent former un même ensemble. Elles sont installées dans une tranchée de fondation 1040 qui recoupe un niveau de remblai de schiste bleu 1005. Un sol temporaire 1041, riche en nodules de mortiers de chaux semblable à celui des maçonneries semble marquer le sol de travail lié à la construction de cet ensemble. Il surmonte le remblai 1005. Un second remblai 1011, de composition hétérogène, comprenant de nombreux éléments de schiste rougeâtre, s'appuie contre la fondation 1002 et peut marquer un exhaussement ou un nivellement lié à cette phase de construction.



**Fig.8** : vue des vestiges maçonnés 1001, 1002 et 1043, coupés par la construction du mur 1003, vue depuis l'est  
(© L. Beuchet, Inrap)

Cet ensemble a été arasé, peut-être lors de la construction d'un second groupe de maçonneries de blocs de grès et de schiste liées au mortier sableux ocre (U.S. 1003 et 1007), dont les tranchées de fondation recoupent le groupe précédent. Ces deux maçonneries présentent le même mode de construction et sont parfaitement chaînées. On peut leur adjoindre l'installation d'une canalisation de terre cuite, posée dans une gangue d'argile grise très plastique (U.S. 1006 et 1024, dans la tranchée 1023).

A l'ouest, la tranchée a essentiellement mis au jour des niveaux de remblais de schiste, parfois intercalés avec des niveaux de sols chargés d'argile ou de mortier (section 2, **figures 7 et 9**). La base de la stratigraphie est composée d'un remblai composé exclusivement de dalles et de moellons de schiste noir, parfois de gros module (U.S. 1046). Il a été reconnu jusqu'à plus de 2,40m de profondeur sous le niveau de cour actuel (cote 91,50m environ). Il est surmonté par un remblai contenant davantage de limon argileux et dont les éléments de schiste sont passablement de plus petit module (U.S. 1017). Signalons l'observation ponctuelle d'un aménagement visible sur la coupe sud du sondage, formé d'un ensemble de blocs de grès « roussard », vaguement équarris, posés les uns près des autres, sans qu'aucun mortier n'ait pu être observé (U.S. 1093 - **figure 10**). Cet aménagement est posé sur le niveau 1017 et semble servir d'appui au niveau 1016. Ce remblai 1016 est davantage encore chargé de limon, montrant par endroits des poches ou des lentilles de mortier de chaux ocre. Le niveau 1015 qui le surmonte est composé d'une alternance de niveaux composés d'éléments de schiste altéré bleu, jaune ou verdâtre d'épaisseur variable, intercalés de niveaux de mortier, tel celui noté sous le numéro 1018 sur le levé. Ces remblais peuvent être équivalents au remblai 1005 observé à l'ouest. Le remblai 1014, composé essentiellement de schiste rougeâtre, est semblable au remblai 1011 qui s'appuie sur la fondation 1002. Le sommet de la stratigraphie est composé de niveaux très hétérogènes, pouvant être liés ou perturbés par les niveaux de cour actuels. On note à l'est de la coupe la présence d'une canalisation semblable à 1006, installée dans une tranchée recoupant le remblai 1014 (canalisation 1020 installée dans la tranchée 1019).

La tranchée 2 présente une stratigraphie comparable, bien que davantage perturbée. La paroi orientale du sondage est constituée par le parement ouest d'une fondation de blocs de grès et de schiste liés au mortier U.S. 1026, construit dans une tranchée étroite qui coupe au moins le remblai 1015 (**figure 11**). Ce mur est recoupé par une adduction d'eau en fonte, installée dans une tranchée qui recoupe le remblai 1014 (adduction 1030 et tranchée 1031). Plusieurs creusements ont été observés au nord de la stratigraphie, à proximité de la fondation du pilier de la galerie de l'hôtel de ville (U.S. 1025). Il reste néanmoins impossible de définir précisément la nature de ces creusements et leur relation avec les travaux de construction du début du XXe siècle, remaniés par la pose récente de drains au pied de l'édifice (tranchée 1027). Ces travaux ont perturbé un aménagement de dalles de schiste, qui semble lié au remblai 1046 ou 1017 (U.S. 1028).





Fig.9 : vue de la section 2, tranchée 1 (© J.-C. Durand, Inrap).



Fig.10 : vue de l'aménagement 1093 (© J.-C. Durand, Inrap).



Fig.11 : tranchée 2, vue générale depuis le sud (© J.-C. Durand, Inrap).

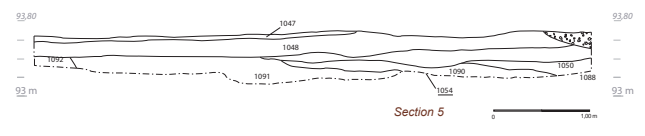
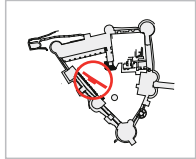
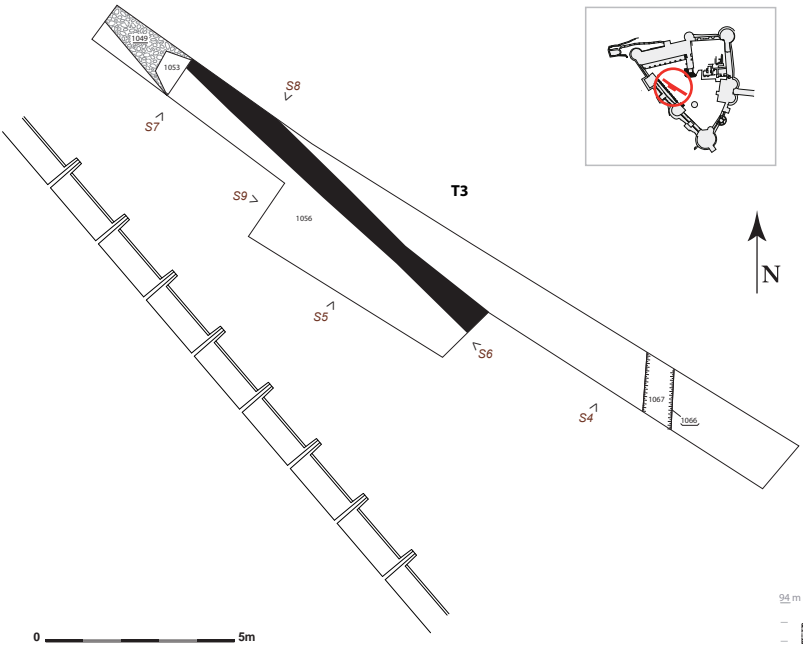
### - Datation et interprétation

Ces deux tranchées livrent peu de mobilier, essentiellement recueilli dans les niveaux les plus récents (U.S. 1000, 1029 et 1045). La distribution chronostratigraphique des vestiges permet toutefois de proposer une interprétation des vestiges. Ainsi, on peut selon toute vraisemblance rattacher les maçonneries les plus récentes à la construction de la prison départementale au début du XIXe siècle (U.S. 1003, 1007 et 1032). De même, les canalisations de terre cuite 1006 et 1020 semblent correspondre à des adductions d'eau pour cet établissement.

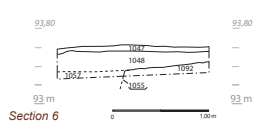
Ces installations recoupent des maçonneries plus anciennes, à l'ouest du sondage (U.S. 1001, 1002 et 1043). Ces maçonneries présentent une mise en œuvre identique et semblent participer d'un important massif de maçonnerie que l'on peut interpréter comme fondation de la tour d'escalier visible à cet endroit sur le plan de Dehuz, destinée à desservir l'oratoire. Cette interprétation n'est pas contredite par le mobilier recueilli dans les niveaux 1009 et 1015. Ces derniers, datables de la fin du moyen âge montrent une alternance de lits de mortier en lien avec un chantier de construction pouvant correspondre à la mise en œuvre de la galerie et des logis en place jusqu'au XIXe siècle.

Ces niveaux recouvrent d'importants remblais, constitués d'éléments de schiste local. Aucun élément de permet d'en établir la chronologie exacte, mais la nature de ces niveaux, issus de travaux d'extraction, ainsi que leur très important volume, laisse supposer qu'ils peuvent être issus du creusement du fossé et du façonnage de l'éperon pour la construction du premier château de pierre au début du XIIIe siècle. Les matériaux non utilisés pour la construction même auraient été étalés en nivellement dans l'enceinte pour en former la cour. Les aménagements observés en relation avec ces niveaux, (U.S. 1028 et 1093) restent inexpliqués dans l'état des recherches. Ils peuvent marquer une première phase d'aménagement, ou des installations liées au chantier de construction.

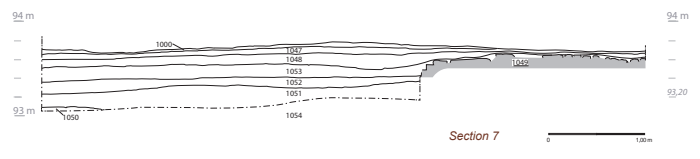




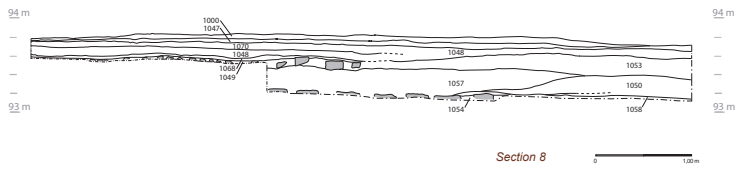
Section 5



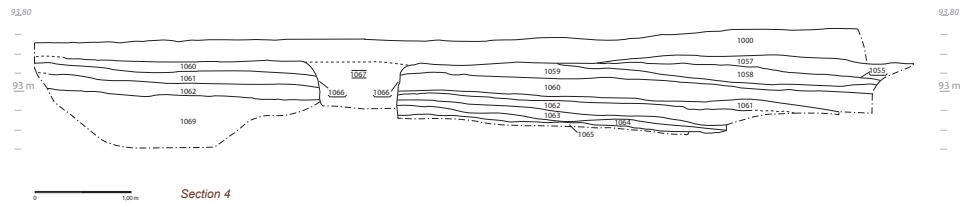
Section 6



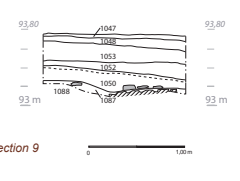
Section 7



Section 8



Section 4



Section 9

0 5m

Fig 12 : tranchée 3, plan et coupes © J.Conan, Inrap



### 2.1.b. - Tranchée 3

La tranchée 3 est longue de 21,50m et large de 1,35m environ. Elle a fait l'objet d'un élargissement jusqu'à 2,80m sur une longueur 6,80m environ, approximativement au milieu de son tracé (**figure 12**). Elle est disposée devant la galerie sud-ouest du château, afin de reconnaître d'éventuels vestiges bâtis le long de cette courtine. La liaison avec la galerie n'a pu être établie, en raison de la présence d'un drainage courant tout au long de cette dernière.

A l'ouest, le décapage a mis au jour immédiatement sous les niveaux de cour actuels, composés d'éléments liés aux derniers travaux de restauration (U.S. 1047 et 1048, composés de nodules de mortier, déchets de schiste, etc) un niveau de sol formé de pavés de grès (U.S. 1049, **figures 12 et 13**). Ce sol n'est présent que sur une faible surface. Il semble contemporain du niveau de mortier 1053, présent sur une grande portion de la tranchée et formé de gravats et de déchets de construction étalés pour former un sol de cour. Ces sols reposent sur un niveau de déchets de schiste bleu, étalés en remblais (U.S. 1052), marquant sans doute une importante phase de travaux. Ce remblai est coupé par la tranchée d'installation d'un caniveau maçonné au mortier de chaux ocre, couvert de dalles de schiste (tranchée 1055, caniveau 1056 et comblement de tranchée 1057). Cette structure a été reconnue sur une longueur de 10m.



Fig.13 : vue de l'extrémité nord-ouest de la tranchée 3 (© L. Beuchet, Inrap)

Le remblai 1052 repose sur un niveau composé de schiste rouge altéré, comparable au remblai 1014 observé dans la tranchée 1. Celui-ci recouvre plusieurs couches riches en charbons de bois, livrant un abondant mobilier céramique et osseux. Ces rejets détritiques semblent combler une dépression ou petite fosse creusée dans les remblais sous-jacents (U.S. 1050 et 1087, fosse 1089 - figure 14). Les niveaux 1090, 1091 et 1054, situés sous ces couches détritiques, se composent de déchets de la taille de schiste, de mortier et d'éclats issus de la taille de pierre, marquant un nouveau chantier de construction. Notons particulièrement la présence dans la couche 1054 de nombreux éclats et de poussière de grès ocre et gris. La fouille a été stoppée sur la majeure partie de la tranchée sur cet horizon. A l'est de l'élargissement du décapage, les terrassements ont été plus profonds et ont traversé une alternance de niveaux de schiste et de mortier, marquant de nouvelles phases de chantier (niveaux 1058 à 1061 – section 4 **figure 14** et **figure 15**). Le niveau 1062 se compose de limon argileux brun, assez plastique. Il repose sur un remblai composé de gravats issus d'une phase de destruction (U.S. 1063), et de nouvelles couches liés à une phase de construction (niveau de mortier 1065 surmonté de débris de schiste 1064).

Un caniveau maçonné, semblable au caniveau 1056, a été mis au jour à l'est du sondage, orienté sur un axe général nord-sud (caniveau 1067 installé dans la tranchée 1066). Il est installé dans une tranchée qui recoupe le remblai 1059. Il a été partiellement coupé par le terrassement du sondage. Il se compose de deux piédroits et d'un couvrement maçonnés en moellons de grès reposant sur de grandes dalles de schiste noir formant le fond de la structure. Le tout est lié au mortier de chaux ocre.



**Fig.14** : vue de la partie centrale de la tranchée 3 et de la section 5, depuis le nord. On note à droite la zone détritique très cendreuse et sur l'ensemble de la zone décapée, la tranchée d'installation du caniveau 1056 (© L. Beuchet, Inrap)





**Fig.15** : vue de la section 4, à l'extrémité sud-est de la tranchée. On note le caniveau 1067, installé dans la tranchée 1066, qui recoupe l'ensemble de la stratigraphie (© L. Beuchet, Inrap)

A l'extrémité orientale du sondage, la base de la stratigraphie est composée d'une importante couche formée de gravats de schiste et de mortier, semblant combler une fosse ou une dépression. Elle a été reconnue jusqu'à 1,20 m de profondeur.

#### - Datation et interprétation

Cette tranchée a livré un mobilier relativement abondant (très abondant si l'on considère le dépotoir 1050), et bien distribué dans la stratigraphie. Les sols observés à l'ouest ne semblent pas très anciens. Ils recouvrent le caniveau 1056, dont le comblement de la tranchée a livré de la céramique datable du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces vestiges peuvent être rattachés à la prison départementale, dont le caniveau pouvait évacuer les eaux de pluie vers le puits toujours visible dans la cour. On peut sans doute lui adjoindre le caniveau 1067, mis au jour à l'est.

Les niveaux sous-jacents marquent des phases de travaux ou d'occupation, datables du XVI<sup>e</sup> siècle (l'important dépotoir 1050 notamment). Leur base est marquée par le niveau de chantier 1054, qui livre des déchets issus de la taille du grès beige, pouvant correspondre à la mise en place de la galerie reliant la tour des archives à la tour de la chapelle. La chronologie livrée par la fouille situe cette construction à l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle au plus tard, en cohérence avec le registre décoratif des éléments conservés.

La stratigraphie mise au jour à l'extrémité orientale du sondage livre des niveaux antérieurs à cette phase de travaux. Ils sont datables de la fin du moyen-âge et marquent des phases de travaux plus anciennes.

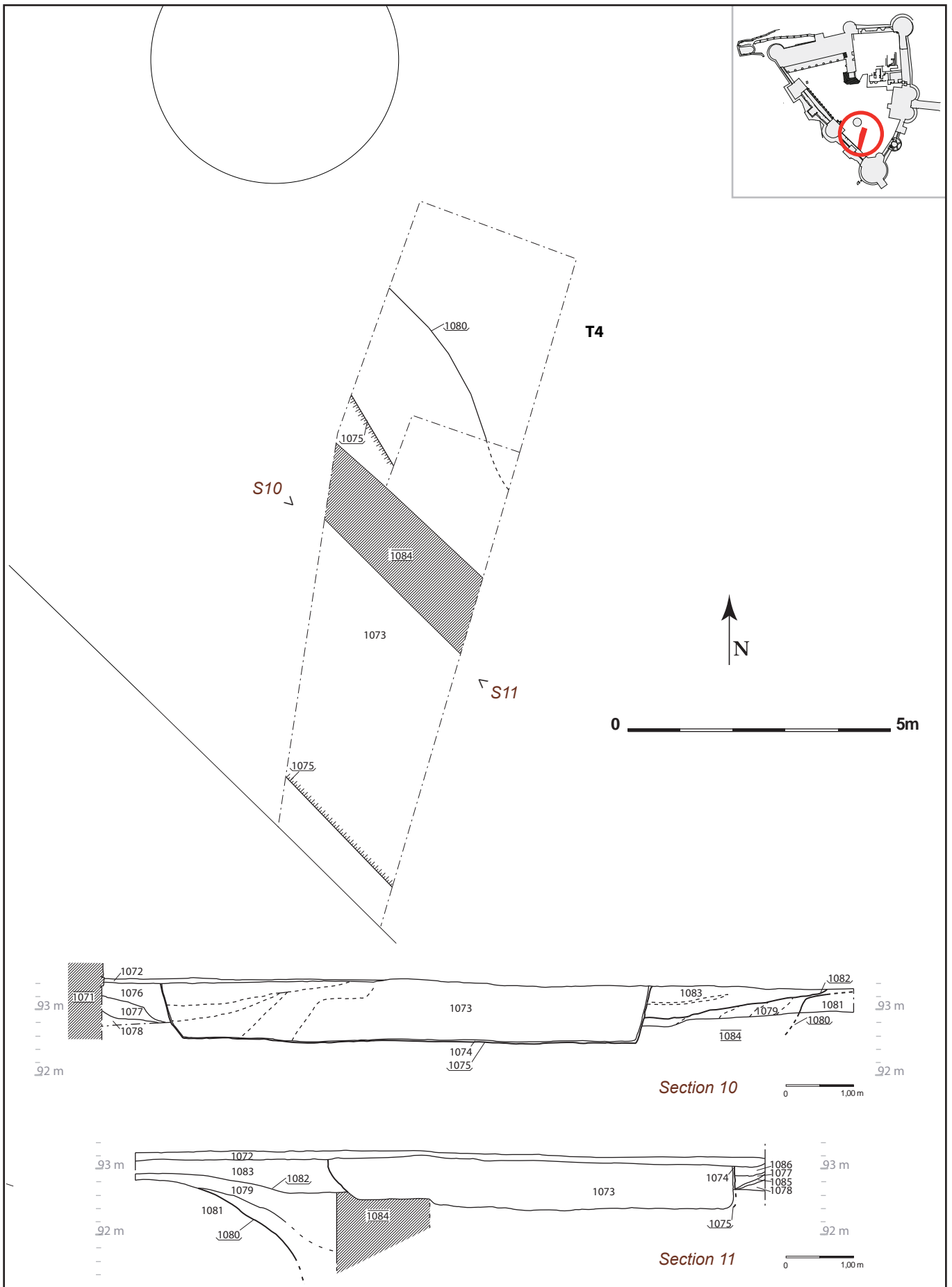


Fig 16 : tranchée 4, plan des vestiges et levés des coupes stratigraphiques © J.Conan, Inrap

### 2.1.c. - Tranchée 4

La tranchée 4 mesure 12,50 de long pour une largeur de 3,40m environ (**figure 16**). Elle est implantée à proximité de la tour Saint-Laurent, sur un axe incliné grossièrement à 45° par rapport à la courtine sud-ouest, afin de reconnaître d'éventuels vestiges de bâtiments accolés à cette dernière.

Sur la majeure partie du sondage, un vaste creusement a été mis au jour (U.S. 1075, **figures 16 et 17**). Sa longueur atteint 6m et sa largeur reste inconnue, s'étendant de part et d'autre de la tranchée. Son extrémité sud semble rectiligne, à environ 1 m du parement de la courtine. Au nord, son tracé semble plus irrégulier. Cette fosse présente un fond plat, assez régulier. Il est recouvert, ainsi que les parois, d'une multitude de fines couches de mortier de chaux, intercalées de fines pellicules de limon gris. Ce creusement est comblé de remblais hétérogènes, composés de gravats de schiste et de pierraille, particulièrement instables (U.S. 1075). Au sud, la fosse recoupe des niveaux antérieurs, composés de gravats d'ardoise et de mortier



**Fig.17** : vue générale de la tranchée 4 depuis le nord. On note le parement grossier de la maçonnerie de grès 1084 (© L. Beuchet, Inrap)



**Fig.18** : vue de détail de l'extrémité sud de la section 10 (© L. Beuchet, Inrap)



de chaux orangé (U.S. 1076, 1077 et 1078, **figure 18**). Au nord, le creusement 1075 recoupe un remblai constitué d'une alternance de niveaux de terre végétale et d'argile (U.S. 1083). Ce remblai recouvre l'arase d'une maçonnerie large de 1,30m, parallèle à la courtine dont elle est distante de 4,80m environ (U.S. 1084). Cette maçonnerie est composée de moellons de grès équarris, calés à l'aide de plaquettes de schiste (**figure 17**). Seul le parement nord de cette construction a été partiellement mis au jour. Il apparaît grossièrement dressé. Les joints creux très minces ne laissent apparaître aucun mortier. Cette maçonnerie est installée dans un large creusement, dont seul le bord nord a été reconnu (U.S. 1080). Le sondage, profond de près de 2 m sous le niveau de sol actuel, n'a pu reconnaître la base. Il est comblé de remblais hétérogènes de plaques de schiste, et de niveaux organiques intercalés qui livrent de nombreux restes osseux et quelques fragments de céramique (U.S. 1079, **figures 16 et 19**). Ce creusement recoupe un remblai constitué de plaquettes de schiste vert et jaunâtre et d'argile d'altération (U.S.



**Fig.19** : vue de détail de l'extrémité nord de la section 11 (© L. Beuchet, Inrap)

1081).

#### - Datation et interprétation

La position du creusement 1075, sa morphologie et les nombreuses couches de mortier de chaux qui en tapissent le fond et les parois permettent de l'identifier comme formant un grand bac à chaux, destiné à préparer le mortier lors d'une phase de travaux, probablement lors de la restauration de la tour Saint-Laurent par Darcy entre 1872 et 1884. Les différents gâchées ont laissé une multitude de pellicules de mortier qui, agglomérées, forment une croûte continue de plusieurs centimètres d'épaisseur. Afin de garantir la qualité du mortier, cette aire de travail est gardée propre. La datation est confirmée par la découverte de fragments de vaisselle de faïence industrielle et de bouteilles de verre dans le comblement de la fosse, remblayée à l'issue du chantier avec les gravats et les déchets de construction.

La maçonnerie 1084 lui est largement antérieure puisque déjà arasée lors de son aménagement. La position de cette construction, parallèle à la courtine, son épaisseur et la profondeur de ses fondations reconnues sur près de 2 m, laissent présumer la présence à cet endroit d'un bâtiment assez imposant, probablement muni d'étages. La présence dans le remblai 1079, comblant ce qui semble être la tranchée de fondation du mur, d'un fragment de grès normand et de fragments de céramique de Laval attribuables aux productions du XVI<sup>e</sup> siècle, permet de situer la construction de cette maçonnerie au plus tôt fin XVI<sup>e</sup> ou début XVII<sup>e</sup>

s. Il est possible que cette construction soit liée aux différentes traces visibles sur l'élévation de la courtine, telles les deux baies à coussièges qui indiquent la présence ancienne d'un corps de bâtiment. Le niveau de sol de ces baies, situé très au dessus du sol actuel de la cour, pourrait expliquer l'absence de sol observé en lien avec la maçonnerie 1084, arasées au niveau des fondations. On ignore par ailleurs le lien éventuel de ce corps de bâtiment avec la tour Saint-Laurent, aujourd'hui isolée.

La tranchée 1080 recoupe le remblai 1081, dont l'épaisseur peut être restituée à plus de 2m, selon la profondeur atteinte dans le sondage du comblement 1079. Rien ne permet d'en affiner la chronologie.

#### 2.1.d. - Tranchée 5

La tranchée 5 est implantée perpendiculairement à la courtine est, au sud du châtelet d'entrée et près de l'ancienne tour du Vêel, arasées mais dont la base est conservée sur l'élévation extérieure du château (**figure 20**). Sa longueur est de 6,40m pour une largeur de 3,40m. Aucun vestige bâti n'a été observé dans l'emprise de cette tranchée qui n'a mis au jour qu'une succession de remblais. La base de la stratigraphie est formée par quatre niveaux constitués de plaquettes de schiste et d'argile, désorganisé, dont les vides interstitiels se sont chargés plus ou moins de matières organiques ou de limon (U.S. 2008 à 2011 **figures 20 et 21**). Leur épaisseur a été reconnue par sondage mécanique jusqu'à deux mètres sous le niveau de cour actuel. Ils sont recoupés à l'est par la tranchée 2014 recevant la construction de la courtine 2013. Cette dernière présente un parement non dressé, dont les moellons sont ennoyés dans un mortier de chaux orangé qui a largement débordé dans la tranchée de fondation. Deux niveaux composés de mortier de chaux ocre, plus ou moins orangé, semblent correspondre à la construction de cette maçonnerie (U.S. 2006 et 2007). Le niveau 2006 est présent sur l'ensemble de la surface observée. Il est possible qu'il succède à l'arasement des remblais sous-jacents. Sa composition et sa couleur plus brune le rapprochent du mortier utilisé pour la construction de l'élévation de la courtine 2012. Il est recouvert par un remblai composé de plaquettes de schiste vert et jaune, très meuble, qui s'appuie contre l'élévation 2012 (U.S. 2005). Il est lui-même recouvert d'une fine pellicule de mortier de chaux (U.S. 2004) qui le sépare des remblais supérieurs, plus hétérogènes (U.S. 2000 à 2003).

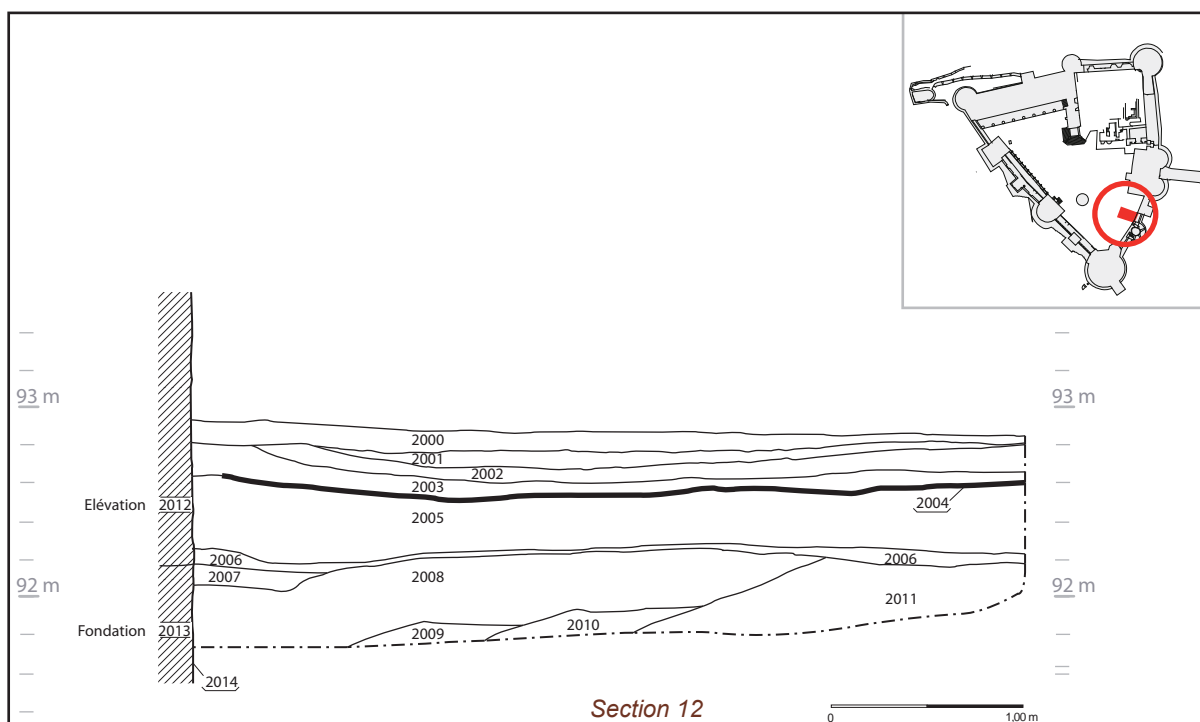


Fig 20 : tranchée 5, levé de la section sud (section 12) © J.Conan, Inrap



Fig 21 : vue de la section 12 © Y. Dieu, Inrap

### - Datation et interprétation

Quelques fragments de céramique ont été recueillis dans les remblais les plus anciens. Ils ne semblent pas antérieurs à la fin du moyen-âge (XIVe ou XVe siècle) et permettent d'attribuer la phase de travaux marquée par la construction de la courtine et les niveaux de chantier associés à la construction du châtelet d'entrée par Jeanne de Laval. Les niveaux supérieurs livrent quant à eux un mobilier plus hétérogène, datable de la période moderne (fragments de grès normands notamment).

#### 2.1.e. - Tranchée 6

La tranchée 6 a été implantée sur un axe nord/sud, en bordure de la rampe d'accès à l'ancienne zone de fouille, dans le but d'établir le lien stratigraphique entre les remblais de la cour éventuellement conservés sous la rampe et les vestiges mis au jour par P. Forget. Elle mesure 12m de long pour une largeur moyenne de 2m (figure 22).

Le mur 2018 marque la limite sud du sondage. Il conserve une élévation importante, constituée de moellons et de plaquettes de schiste en réemploi, liés au mortier de chaux sableux, ocre. Ce mur sert d'appui au remblai 2015, hétérogène et très organique, formant la rampe d'accès (figure 24). Ce remblai surmonte un ensemble de niveaux assez perturbés (remblais 2016 et 2024 et 2027, creusements 2023 et 2026). Ces derniers recouvrent un ensemble de maçonneries arasées (figure 23). La plus récente est la maçonnerie 2019 construite sur un axe nord/sud, constituée de plaques de schiste et de grès liés au mortier ocre, sableux. Elle n'est conservée que sur une très faible portion mais peut être liée au sud avec la maçonnerie 2092 dont la mise en œuvre est identique. La maçonnerie 2019 s'appuie au nord contre la maçonnerie 2021, dont le mortier de constitution est sensiblement plus clair et plus dur. Cette maçonnerie est elle-même construite dans une tranchée qui recoupe une construction antérieure, désaxée vers le sud (tranchée 2025 recoupant le mur 2023). Enfin, une dernière maçonnerie apparaît sous le mur 2021, dont la construction semble avoir entraîné l'épierrement du parement nord (U.S 2022).

Au nord de cet ensemble se développe une stratigraphie assez complexe, qui a été observée sur une épaisseur de plus de 1,30m, sans que sa base ait pu être reconnue (figures 24 et 25). Quatre séquences principales peuvent être distinguées.



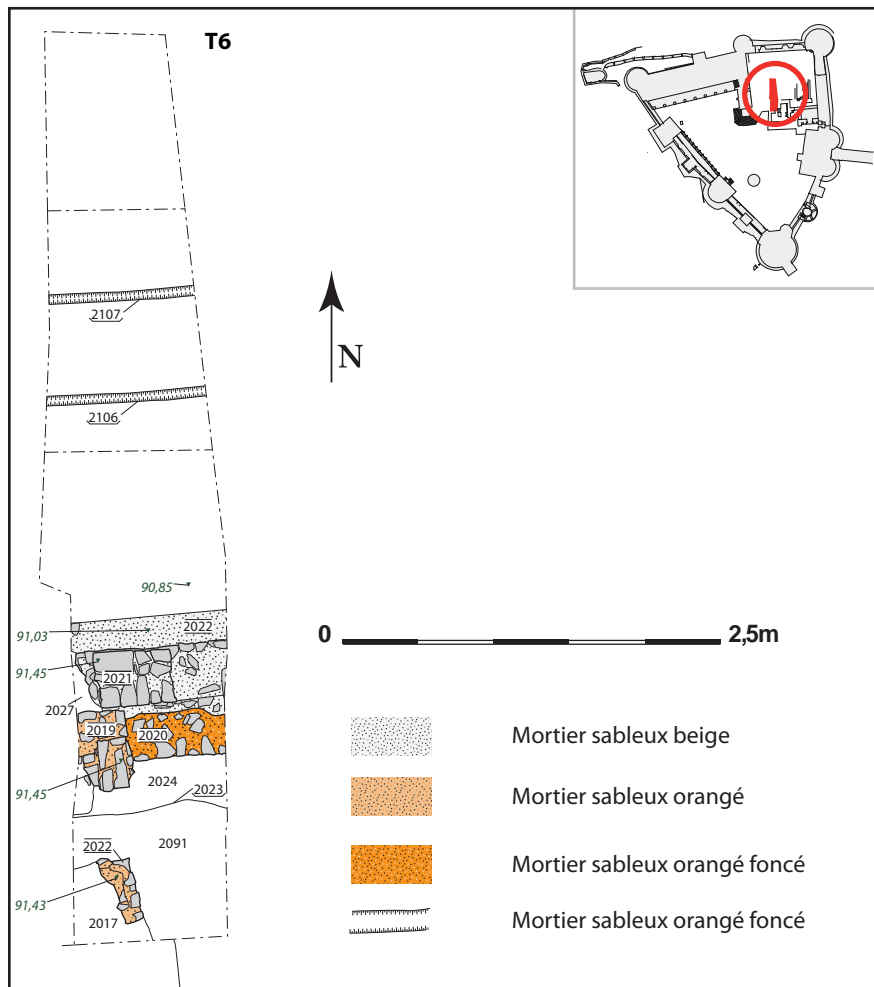


Fig 22 : tranchée 6, plan général des vestiges © J.Conan, Inrap



Fig.23 : vue de l'extrémité sud de la tranchée 6 (© L. Beuchet, Inrap)



Fig.25 : vue de détail, extrémité nord de la section 13 (© L. Beuchet, Inrap)

La plus ancienne n'a été reconnue que très partiellement, à l'extrémité nord du sondage. Sa limite supérieure peut être marquée par un épais remblai de sable et de mortier, dont la surface très indurée semble avoir formé un sol (U.S. 2059). Il recouvre deux niveaux de sable meuble et de mortier beige (U.S. 2128 et 20129), posés sur un niveau de limon gris, très fin (U.S. 2130), lui-même posé sur un nouveau remblai de schiste sur lequel la fouille a été stoppée.

Une deuxième séquence est formée par une alternance de niveaux de limon argileux, de plaquettes de schiste et de mortier de chaux, indiquant une importante phase de travaux (U.S. 2054 à 2058 et 2060). Cette séquence s'achève par la mise en œuvre d'un niveau schiste très altéré, beige et pourpre, formant un sol très compact (U.S. 2053).

La troisième séquence se caractérise par une alternance de niveaux très fins, constitués soit de limons cendreux, soit de fines couches de mortier, correspondant à l'utilisation de cet espace ou à des phases de travaux ponctuels (U.S. 2048, 2049, 2051, 2052, 2061, 2108 et 2019). Ils sont associés à des creusements entaillant la surface du sol 2053 qui semblent correspondre à des aménagements de l'espace (U.S. 2050, 2061, 2106 et 2107 - **figure 26**). Le sommet de cette séquence est



**Fig.26** : vue de détail des traces d'aménagements en surface du sol 2053 (© L. Beuchet, Inrap)

marqué par la mise en place d'un nouveau sol de mortier sableux, ocre (U.S. 2047).

La séquence suivante se caractérise par une abondance de dépôts cendreux, parfois assez épais, (U.S. 2036, 2066 et 2074) intercalés de niveaux de plaquettes de schiste et de mortier, signalant une nouvelle phase de travaux.

Ces niveaux sont recouverts par une quatrième séquence formée de remblais riches en matériaux de destruction, semblant liés à la mise en œuvre des maçonneries 2018, 2019 et 2021, observées au sud.

#### - Datation et interprétation

La tranchée 6 n'a livré que peu de mobilier, au regard de l'importance de la stratigraphie. Comme pour la tranchée 1, il est possible de rattacher les constructions les plus récentes, visibles à l'extrémité sud du sondage, à la construction de la prison départementale (murs 2018, 2019, 2021 et 2092). Ces travaux font suite à la démolition des bâtiments du logis médiéval, marqué sans doute par l'important remblai 2032, dont la composition laisse penser qu'il est formé des éléments rejetés après tri des matériaux de déconstruction (rejet du liant et des petits éléments de blocage tandis que l'essentiel des moellons et blocs sont gardés pour être réemployés dans la nouvelle construction). Ce remblai recouvre des niveaux





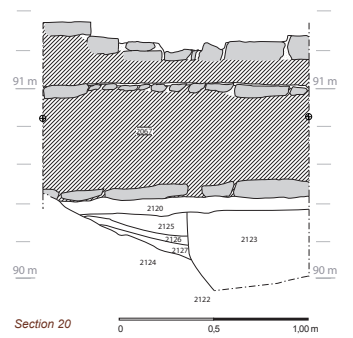
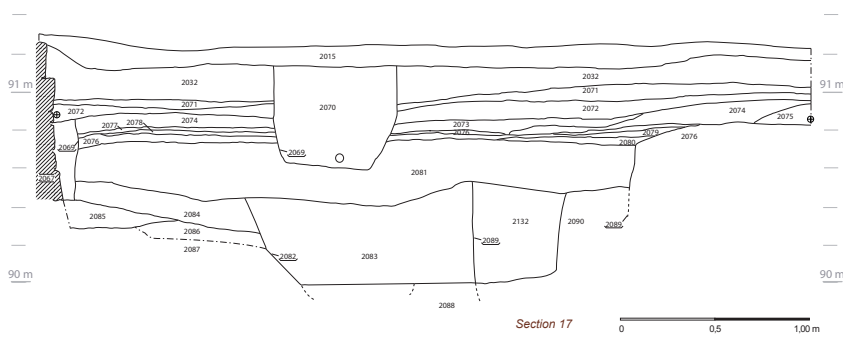
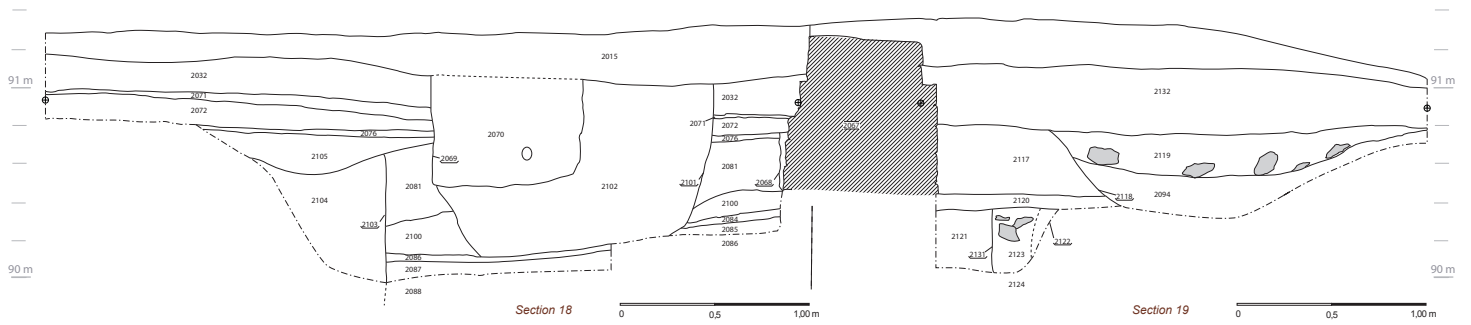
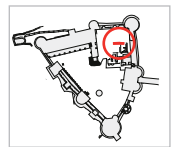
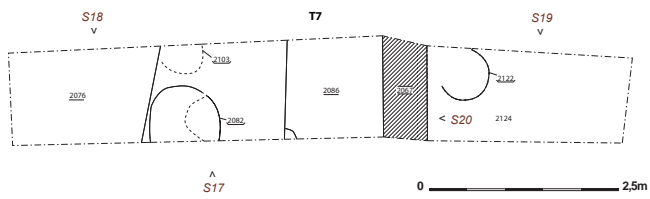


Fig 27 :tranchée 7, levés en plan des vestiges et coupes stratigraphiques © J.Conan, Itrap

marquant les ultimes occupations du bâtiment, dont les niveaux cendreux peuvent marquer l'incendie sous la Révolution. Cette interprétation est appuyée par la découverte d'un fragment de « cul noir » dans le niveau 2036.

La relative épaisseur de ces niveaux traduit une occupation longue, marquée par plusieurs réaménagements, comme l'indiquent les traces de chantier et les empreintes d'aménagements de bois sur le sol de schiste damé 2053. Leur datation durant l'époque moderne est fournie par la distribution de mobilier datable du XVI<sup>e</sup> siècle dans la séquence stratigraphique (U.S. 2039, 2066 et 2047). Le sol 2053 couronne une importante séquence de niveaux de chantier, sans doute liée à la construction des logis à la fin du moyen-âge. La découverte d'un fragment de céramique peut-être plus ancienne dans le remblai 2057 ne contredit pas cette datation.

### 2.1.f. - Tranchée 7

La tranchée 7 est située approximativement au centre de l'aire fouillée par P. Forget, perpendiculairement à la tranchée 6, dans le but de documenter la chronologie des vestiges bâtis mis au jour anciennement (**figure 27**). Sa longueur est de 8,10m pour une largeur de 1,30m environ.

Elle a mis au jour une stratigraphie particulièrement complexe, sur une épaisseur



**Fig.28** : vue de la tranchée 7, section 17, depuis le nord (© L. Beuchet, Inrap)

reconnue de 1,30m (**figures 28 et 29**). Le substrat n'a pas été atteint. La base de la stratigraphie montre une succession de remblais de plaques de schiste intercalés de sols limoneux, plus ou moins chargés de matières organiques, et recoupés de plusieurs creusements destinés à ancrer de très forts poteaux. Le remblai le plus ancien est observé à l'est (U.S. 2124). Il est recouvert par un sol organique très humique, surmontant un niveau de limon brun (U.S. 2126=2086 et 2127=2087). Ce sol est recouvert d'un remblai de petites paillettes de schiste et de sable, recoupé par la fosse de fondation 2122. Cette dernière n'a pu être entièrement dégagée mais présente un diamètre de plus de 0,80m. Elle est comblée d'un remblai de petits éléments de schiste verdâtre parfois très altéré et de limon argileux (U.S. 2121). Ce remblai semble lui-même recoupé par un nouveau creusement, apparaissant dans la coupe nord, comblé de gros éléments de schiste montrant d'importants vides interstitiels (U.S. 2131 et 2123). Il est possible que ce phénomène corresponde à l'empreinte laissée par un port poteau de bois calé dans la fosse 2122 par le remblai 2121. L'ensemble est recouvert par un nouveau remblai constitué de plaquettes de schiste verdâtre (U.S. 2120=2085). Puis par un niveau de limon argileux brun (U.S. 2084). Ce niveau est recoupé par deux creusements successifs. Le creusement 2082



Fig.29 : vue de la tranchée 7, section 19, depuis le sud (© J.-C. Durand, Inrap)

plus ancien, n'a été qu'à peine dégagé. Il est comblé par un remblai de plaques de schiste bleu qui semblent avoir été disposées à plat, les une sur les autres à la façon d'une maçonnerie de pierre sèche (U.S. 2083). Ce remblai ou aménagement est recoupé par la fosse 2089, dont le diamètre atteint près de 1m. Cette fosse est comblée de dalles de schiste bleu, laissant apparaître l'empreinte d'une pièce de bois de près de 0,50m de diamètre, matérialisée par un sédiment brun, très meuble (remblai 2090 et empreinte 2132). L'ensemble est recouvert d'un nouveau remblai de plaques de schiste mêlé de limon et de sable (U.S. 2081=2117). Dans la section nord de la tranchée, ce remblai apparaît à nouveau coupé par la fosse 2103, comblée de plaquettes de schiste et de limon argileux (U.S. 2104).

A l'extrémité orientale du sondage, le remblai 2117 apparaît également recoupé par une fosse, comblée de sédiments très riches en charbons de bois, livrant un très abondant mobilier osseux et céramique (fosse 2118, comblement 2094). Ce dernier est recouvert par un remblai de limon sableux brun mêlé de plaquettes et de blocs plus importants de schiste (U.S. 2119).

A l'ouest, le sommet de la stratigraphie montre de grandes similitudes avec celle observée dans la tranchée 6, proche. Une succession de fins niveaux de mortier de chaux blanc ou sableux ocre (U.S. 2076, 2077 et 2079), intercalés de niveaux de petits éléments de schiste, parfois mêlés de gravats plus ou moins cendreaux (U.S. 2073, 2074, 2078 et 2080). Le tout surmonte un épais niveau de schiste beige et pourpre très altéré et damé, semblable au niveau 1053 observé dans la tranchée 6 (U.S. 2105). Ces niveaux se poursuivent vers l'est ou ils sont coupés par la tranchée 2068 d'installation de la fondation 2067. Cette dernière montre une mise en œuvre de plaques de schiste et de mortier de chaux sableux ocre, non parementé, caractéristique des fondations en tranchée pleine. Cette fondation sert d'appui à des niveaux constitués de déchets issus de la taille du schiste (U.S. 2071) parfois mêlés d'argile, de nodules de mortier, correspondant aux déchets du chantier de construction (U.S. 2072). Notons que l'ensemble de ces niveaux n'est pas présent à l'est du mur 2067. Ils sont surmontés du niveau 2032 constitué de sable ocre et de mortier de chaux, également présent dans la tranchée 6. Ce niveau est recoupé par une tranchée récente d'adduction d'eau sous pression dont le tuyau de fonte est conservé (U.S. 2069).

#### - Datation et interprétation

Seul le niveau 2094 livre un mobilier abondant et très homogène, constitué exclusivement de productions des ateliers lavallois datables de la fin du XIII<sup>e</sup>



ou du XIV<sup>e</sup> siècle. La position de ce dépotoir, dans un creusement recoupant les remblais de schiste associés aux fondations de poteaux renvoient ces derniers à une période plus ancienne, sans qu'il soit possible de préciser la chronologie. Ces vestiges montrent la présence de constructions imposantes en bois, antérieurement au XIII<sup>e</sup> siècle. La complexité de la stratigraphie qui leur est liée traduit plusieurs phases d'aménagement au cours d'une occupation sans doute assez longue.

Les niveaux surmontant ces remblais, mis au jour à l'extrémité ouest du sondage, se rapportent à ceux mis au jour dans la tranchée 6 et traduisent également une occupation d'un vaste espace dont le sol est formé d'une épaisse couche de schiste altéré damé (U.S. 2015). La maçonnerie 2067, installée dans une tranchée recoupant l'essentiel des niveaux, sert d'appui au niveau 2032 et peut être mise en relation avec l'occupation carcérale du château au XIX<sup>e</sup> siècle.

### 2.1.g. - Tranchée 8

La tranchée 8 est localisée au nord de la tranchée 7 et perpendiculairement à celle-ci. Son objectif était de documenter l'état de conservation de salles basses de l'ancien logis, connue par la présence de baies partiellement comblées visibles sur la courtine nord. La tranchée est longue de 6m et large de 1,50m environ (figures

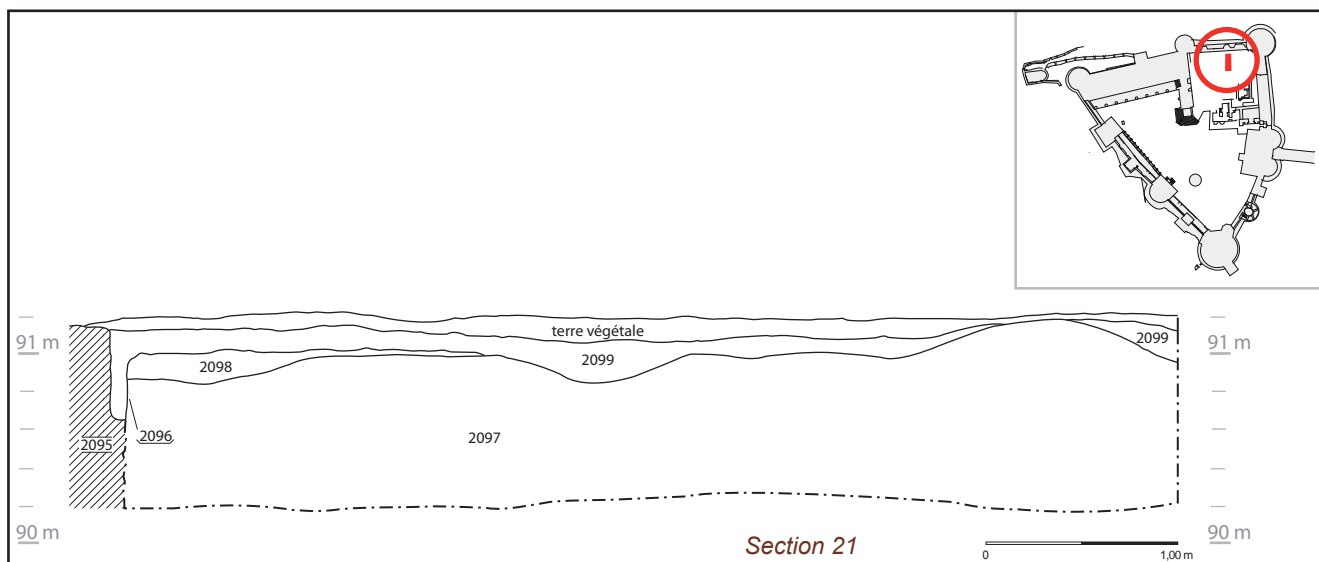


Fig 30 : tranchée 8, levé de la coupe stratigraphique est (section 21) © J.Conan, Inrap



Fig. 31 : vue de la section 21, depuis l'ouest © Y. Dieu, Inrap

**30 et 31).** Elle a mis au jour qu'une succession de remblais très meubles, obligeant l'arrêt des terrassements à une profondeur de 1m environ. La base des remblais est composée d'une succession de niveaux mêlant plaques de schiste, limon brun, gravats et mortier de chaux ocre, assez hétérogènes, reconnus sur une épaisseur de 0,70m en moyenne, regroupés sous le numéro unique 2097. Ce remblai est surmonté par un niveau de chaux blanc (U.S. 2098). Ces niveaux sont recoupés par la tranchée 2096, creusée pour la fondation du mur 2095. Ce dernier est construit en paquettes et moellons de grès et de schiste, liés au mortier de chaux ocre. Son épaisseur n'excède pas 0,60 et il est installé parallèlement à la courtine nord, à environ 1m de cette dernière. On ignore sa fonction. Le niveau 2099, composé de plaquettes de schiste et de mortier de chaux identique à celui liant le mur 2095 semble lié à la construction de ce dernier.

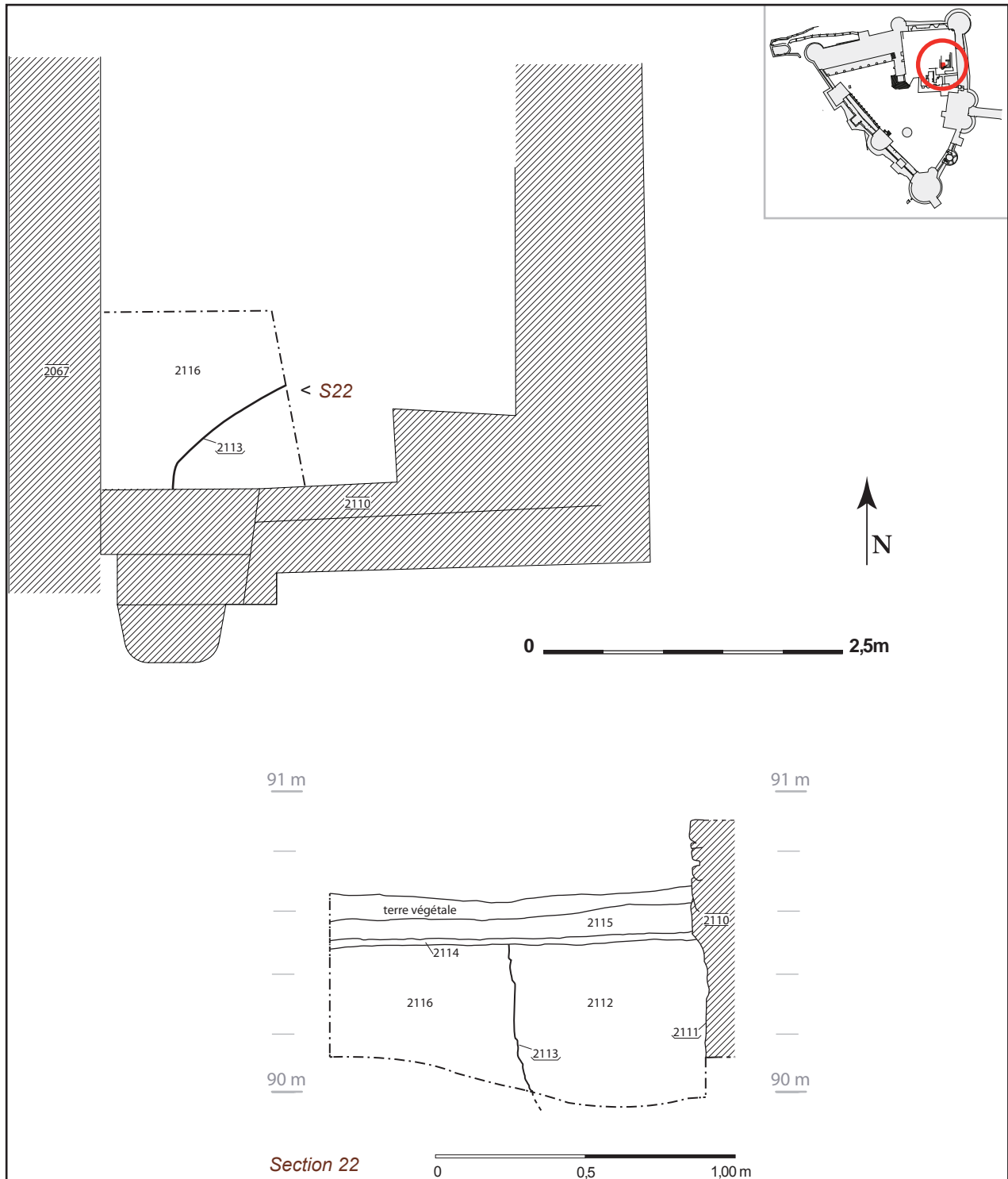


Fig 32 : tranchée 9, levé de la coupe stratigraphique est (section 22) © J.Conan, Inrap

### - Datation et interprétation

Quelques fragments de productions lavalloises caractéristiques d'un large XVI<sup>e</sup> siècle recueillis dans le remblai 2097 fixent la mise en œuvre de celui-ci au plus tôt au début de l'époque moderne. Ce remblai comble l'ancienne cave du logis, attestée par les baies. Le mur de refend longitudinal, attesté par un arrachement sur l'élévation de la courtine à l'ouest et partiellement conservé à l'est a été à l'endroit du sondage totalement épierré et aucun indice ne subsiste dans la stratigraphie mise au jour. De même, le niveau de sol de la cave n'a pu être reconnu. En revanche, il est visible à l'est, à proximité du pignon de l'hôtel de ville.

#### 2.1.h. - Tranchée 9

La tranchée 9 a été ouverte manuellement (1,50m de côté environ), dans un angle de maçonneries mises au jour par P. Forget, afin de vérifier leur chronologie et de valider la présence de l'église mentionnée par J. Maestrolorenzo (**figure 32**). Sous une fine couche de graviers et de terre végétale, une couche de sable gris marque le fond des terrassements de P. Forget (U.S. 2115). Elle recouvre un remblai de plaquettes et de blocs de schiste mêlé à un limon brun, reconnu sur une épaisseur de 0,50m (U.S. 2116). Ce remblai est coupé par un creusement comblé de schiste et de limon gris (creusement 2113 – **figure 33**). Le comblement du creusement est à son tour coupé par la tranchée de fondation du mur 2110, construite en tranchée pleine. Elle est constituée de moellons de schiste ennoyés dans un mortier jaune. L'élévation de cette maçonnerie est totalement reprise par les travaux de consolidation consécutifs à la découverte des vestiges et à l'aménagement d'un escalier dans les arases de maçonnerie pour la circulation des visiteurs. La maçonnerie 2110 sert d'appui à l'ouest au mur 2067.

### - Datation et interprétation

Aucun mobilier ne documente la chronologie de ces vestiges. Toutefois, les informations recueillies dans le sondage 7 permettent d'attribuer le mur 2067 à la construction de la prison. Il s'appuie contre le mur 211a, situé sur le même axe que la maçonnerie 2020, mise au jour dans la tranchée 6. Il appartient selon toute vraisemblance au logis médiéval. Il est également possible de rattacher le remblai 2116 et la fosse 2113 à la phase ancienne d'aménagements en bois, mise au jour dans la tranchée 7.



Fig. 33 : tranchée 9, vue générale depuis l'ouest (© Y. Dieu, Inrap)



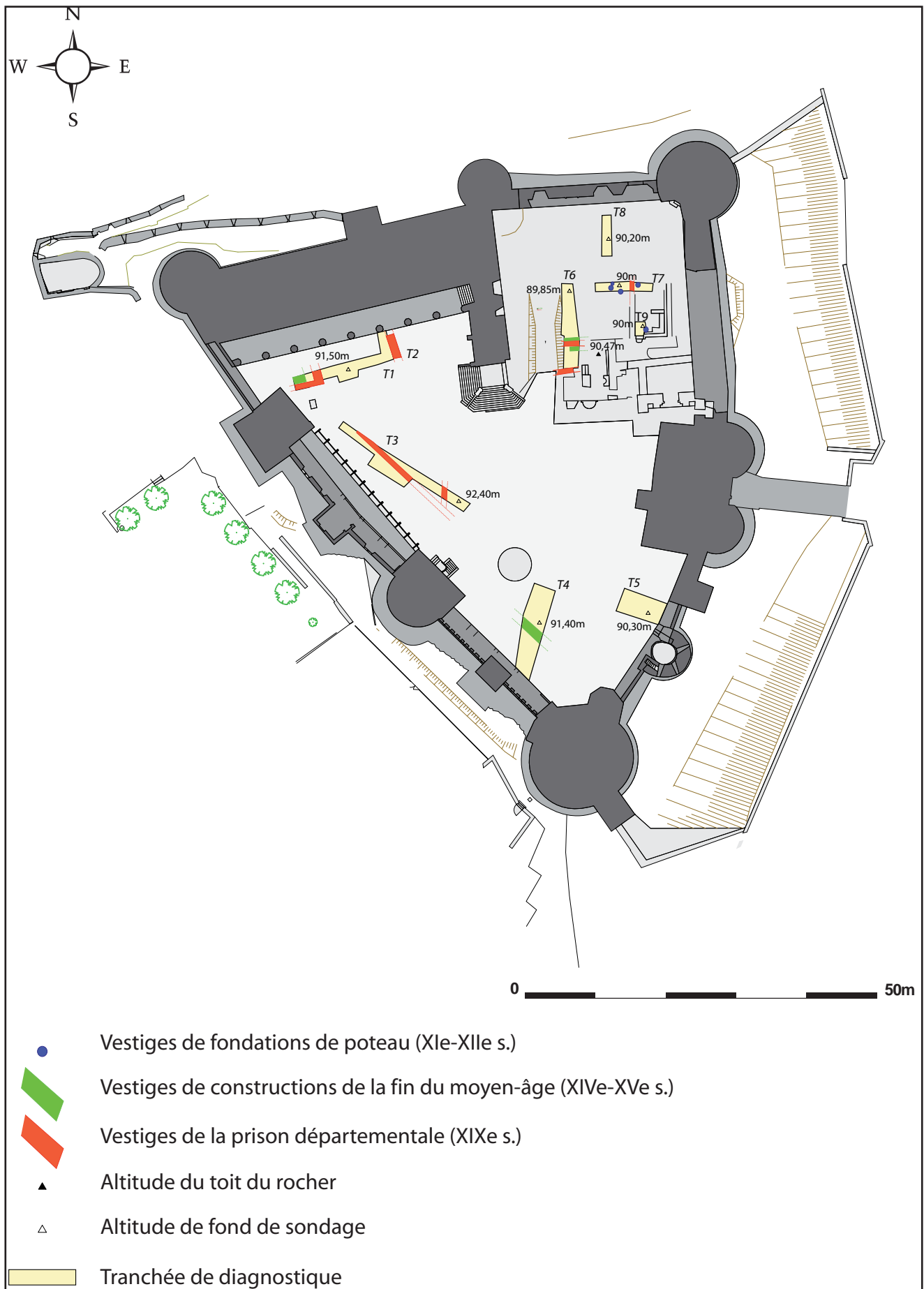


Fig 34 : plan de synthèse de localisation des vestiges mis au jour (© J.Conan, Inrap)

## 2.2. Synthèse

Les sondages pratiqués au château de Vitré montrent une accumulation stratigraphique importante, documentant l'histoire du site, depuis ses origines jusqu'à ses occupations récentes (**figure 34**).

Notons ici qu'aucun sondage n'a atteint le toit du substrat. Celui-ci affleure pourtant près de la cheminée romane dégagée par P. Forget, à l'altitude de 90,50m.

L'un des principaux apports concerne les périodes les plus anciennes de l'occupation. Les fondations de poteaux mises au jour dans la cour, ainsi que les niveaux qui leur sont liés, attestent de la conservation de vestiges antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle, qui peuvent être mis en relation avec les mentions d'un transfert du château dans les années 1064-1076. Il reste bien entendu impossible de proposer le moindre plan pour ce premier château. La stratigraphie conservée apparaît complexe, traduisant plusieurs phases d'aménagement. Bien qu'aucun vestige de cette période n'ait été attesté dans la cour du château actuel, il reste possible que certains des remblais les plus anciens observés dans la tranchée 1 appartienne à cette phase d'aménagement.

L'absence de maçonnerie dans l'axe du gouttereau ouest de l'édifice religieux tel que proposé par J. Maestrolorenzo réfute totalement l'hypothèse qu'il propose. Le portail monumental et les maçonneries attenantes, conservées au nord du châtelet restent donc sans interprétation à ce jour.

La période du premier château de pierre reste, paradoxalement, la moins documentée. L'utilisation des déchets du creusement du fossé et du façonnage des glacis pour la confection d'une plateforme reste très plausible. Certains des niveaux de remblais et de construction mis au jour dans la cour, mais également dans l'espace du logis, se rapportent certainement à l'important chantier mis en œuvre pour l'édification de cette forteresse.

Le logis construit par Jeanne de Laval à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, conserve de nombreux vestiges. Certains secteurs ont fait l'objet de terrassements et ne conservent pas de niveaux archéologiques en connexion avec les maçonneries. Il s'agit essentiellement du centre de l'espace fouillé par P. Forget, actuellement protégé par une charpente. A la périphérie, les niveaux semblent mieux conservés, malgré plusieurs tranchées de reconnaissance creusées le long des maçonneries. Les éléments mis au jour apparaissent cohérents avec le plan dressé par Dehuz, et il est probable que le sol d'argile et de schiste damé observé dans les tranchées 6 et 7 corresponde au sol du grand cellier mentionné sur le levé. Ses niveaux d'occupation sont partiellement conservés, de même que les vestiges d'aménagements ponctuels, en bois. Certaines maçonneries semblent toutefois avoir fait l'objet de récupérations importantes, comme l'atteste l'absence de vestiges du mur de refend attendu dans l'emprise de la tranchée 8.

La partie occidentale du logis médiéval a presque totalement disparu lors de la construction de l'Hôtel de Ville. Toutefois, le chantier semble s'être circonscrit à l'espace même du nouveau bâtiment et il n'est pas impossible que des vestiges de la galerie médiévale soient ponctuellement conservés le long de la galerie actuelle.

En dehors des logis levés par Dehuz, un seul élément bâti a été mis au jour dans la cour, à proximité de la tour Saint-Laurent. Il reste impossible d'en restituer le plan, ni la fonction. L'épaisseur importante et la profondeur de fondation de la maçonnerie laisse toutefois supposer la présence ici d'un bâtiment imposant, sans doute à plusieurs étages. Il est assez tentant d'y voir un corps de bâtiment lié à la tour toute proche. Celle-ci n'aurait alors pas été isolée comme aujourd'hui mais intégrée à un ensemble résidentiel plus important, totalement disparu.

Dans les autres secteurs, la stratigraphie de la cour conserve les vestiges de plusieurs phases de chantiers, dont la connexion avec les maçonneries correspondantes n'a pu être effectuée. Ainsi en est-il du chantier de construction de la galerie sud-ouest, matérialisé par les déchets issus de la taille et la sculpture des blocs de grès. Ces connexions stratigraphiques entre les installations de chantier et les maçonneries qui s'y rapportent sont souvent précieuses pour valider la chronologie des différentes étapes de construction ou de constitution d'un édifice ou d'une enceinte castrale.

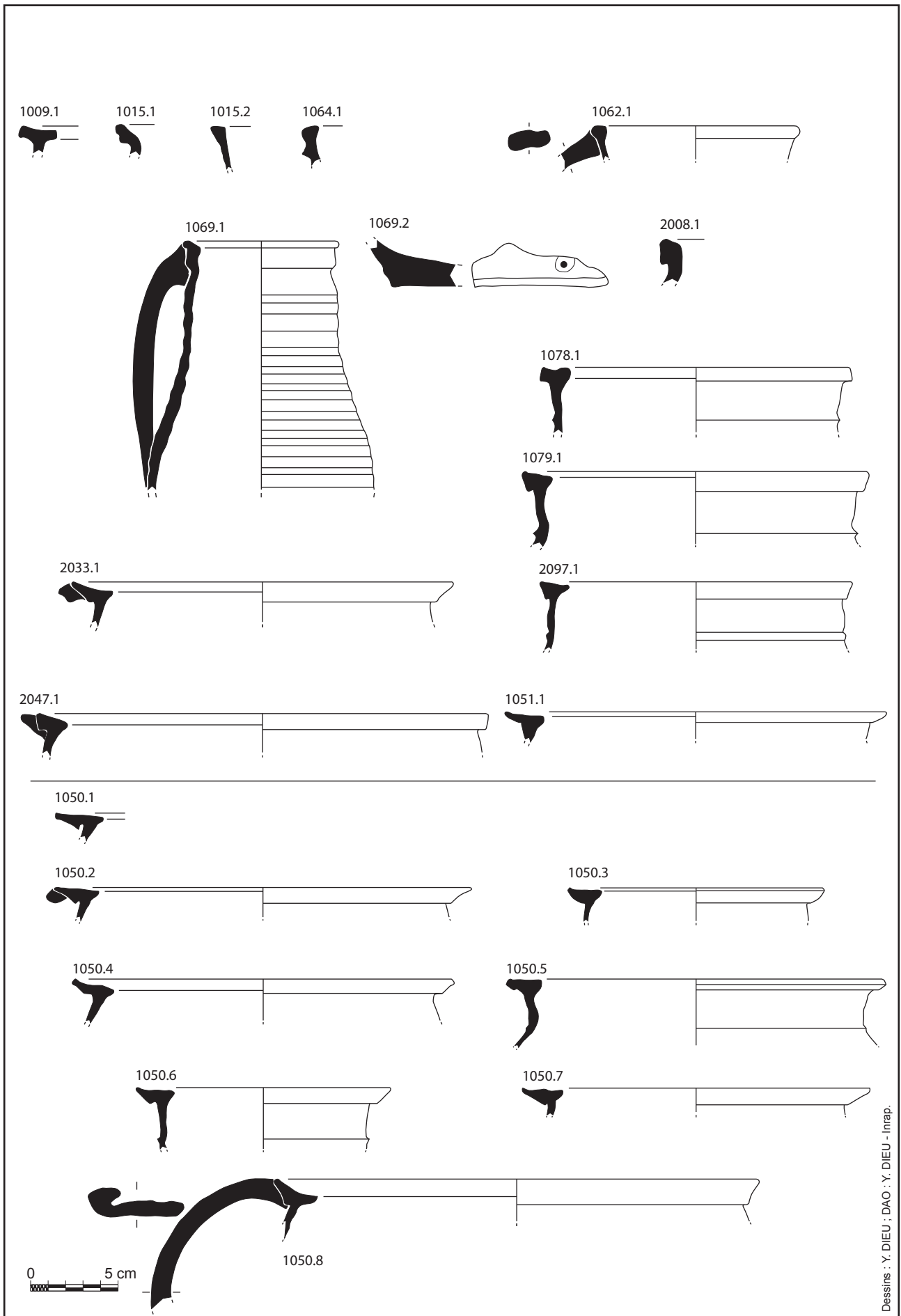


Planche céramique 1 (© Y. Dieu, Inrap)

## 2.3. Etude du mobilier céramique

### 2.3.1. Méthode de travail

Le diagnostic archéologique à l'intérieur du château de Vitré en 2012 a livré du mobilier céramique présent dans 32 unités stratigraphiques (U.S.). Le corpus se compose de 2631 fragments de récipients ayant fait l'objet d'un inventaire systématique par tranchée et par us. En plus de comptabiliser le nombre de fragments de panses (Nb panse), de bords (Nb bord) et de fonds (Nb fond), l'inventaire apporte une première description des lots ainsi qu'une proposition de datation. L'étude qui suit est organisée par tranchée et par unité stratigraphique de découverte.

### 2.3.2. Catalogue par tranchée

#### Tranchée 1

La première tranchée a livré un total de 34 tessons répartis sur 4 unités stratigraphiques : 1000, 1009, 1015 et 1035.

#### US1000

Quatre fragments de faïence à émail brun sur une pâte beige-rose permettent de proposer une datation aux alentours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (Babey 2003). Aucun élément dessiné.

#### US1009

Lot de 5 tessons de céramique dont la pâte est caractéristique des productions lavalloises dite « rose-bleue », dont une lèvre (**Planche 1 : 1009.1**) datable du XVI<sup>e</sup> siècle (Naveau 2001 : fig. 16, p.64).

#### US1015

Ce lot se compose de 23 tessons dont un bord de pichet réalisé dans une pâte blanche recouverte d'une glaçure verte sur la face externe. La lèvre en flèche termine un col probablement droit et légèrement cannelé (**Planche 1 : 1015.2**). Ce type se rapporte aux pichets de l'époque médiévale (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.). Il est accompagné d'un petit fragment de lèvre à face externe moulurée (**1015.1**) confectionné dans une pâte blanche. Sa forme se rapproche des pichets 6-1 et 9-1 de la base Iceramm (réf. Bretagne). L'ensemble s'intègre dans un horizon chronologique de la fin du moyen âge (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle).

#### US1035

Seulement 2 morceaux de faïence réalisés dans une pâte rose recouverte d'un émail blanc ont été retrouvés. Leur datation se situe aux alentours des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles (Babey 2003).

#### Tranchée 2

#### US 1029

Cette couche est la seule à avoir fourni du mobilier céramique pour la tranchée 2. Le lot se compose de 25 fragments de panses et de fonds en faïence à émail blanc sur une pâte également blanche, et marqué des ateliers Creil et Montereau de 1884 à 1920. Ils sont accompagnés d'un tesson de faïence appelée « Cul noir » car elle est recouverte d'un émail obtenu grâce à l'oxyde de manganèse brun foncé. Datation XIX<sup>e</sup> siècle.

#### Tranchée 3

La tranchée 3 est celle qui comptabilise le plus grand nombre de tessons avec un total de 1689. La majorité a été retrouvée dans l'U.S. 1050, qui livre 1602 fragments. Le reste est réparti entre les couches 1051, 1052, 1057, 1058, 1062, 1063, 1064, 1066, 1068 et 1069.

#### US 1050 (Planches 1 et 2)

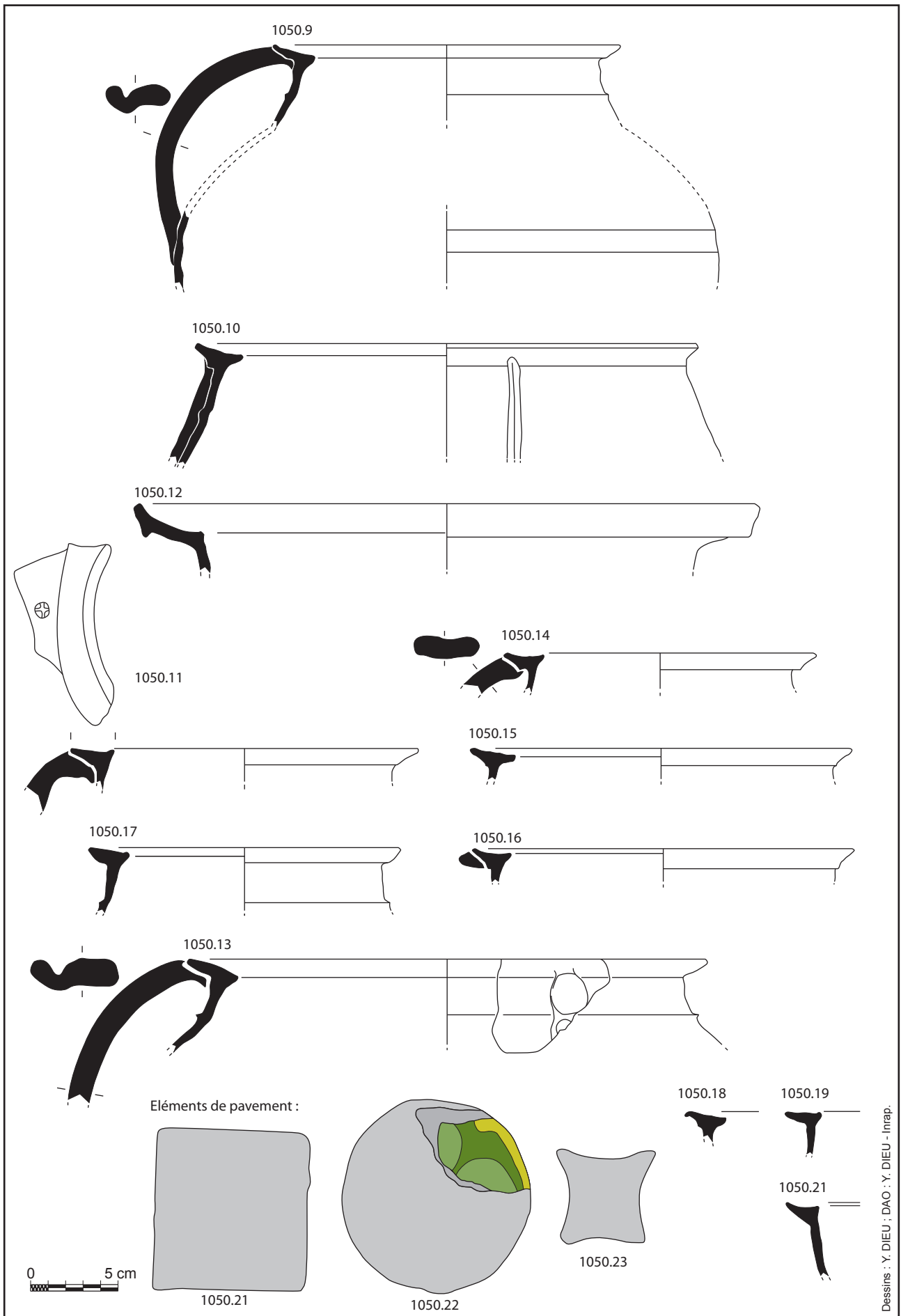


Planche céramique 2 (© Y. Dieu, Inrap)

Cet ensemble se compose de 1602 tessons dont 1467 morceaux de panses, 56 bords, 43 fonds et de 36 éléments de préhension et dispositifs verseurs. Cela correspond à un groupe de 56 individus dont seulement 21 ont pu être dessinés.

Mise à part une lèvre en méplat horizontal d'un sinot en grès normand (**Planche 2 : 1050.20** ; Pot 1-1 réf. Bretagne Iceramm) et quelques fragments de panse du même type, la « rose-bleue » caractéristique des productions lavalloises de la deuxième moitié du XVe et du XVIe siècles domine largement (Naveau 1981, Naveau 2001, Bucur 1984). Cependant, il s'agit de récipients aux parois minces se terminant par une lèvre de section triangulaire étirée horizontalement et aux arrêtes franches. La partie supérieure est le plus souvent plate ou légèrement concave. Quelques individus se distinguent par leur décor de bandes de section triangulaires appliquées sur la panse jusque sous la lèvre (**1050.10**). Parfois plus large, les bandes présentent une succession de digitations (**1050.13**). Un exemplaire (**1050.11**) possède sur la partie haute de l'anse un poinçon circulaire avec une croix à l'intérieure. La même marque de potier a été observé sur au moins un individu provenant de l'église d'Entrammes daté du XVIe siècle (Naveau 2001 : fig.16 p.64).

A ceci s'ajoute des éléments de pavage carrés (8.5x8.5 cm) et circulaires (diam. 10 cm) d'une épaisseur comprise entre 2 et 3 cm (**Planche 2 : 1050.21 et 22**). Leur face supérieure est recouverte d'un décor glaçuré allant du vert au jaune. Entre les modules ronds viennent s'intercaler des bouchons quadrangulaires aux côtés concaves (**1050.23**).

#### **US 1051**

Lot de 7 tessons de « rose-bleue » de Laval. La lèvre est sensiblement la même que celles observées dans l'us 1050 (**Planche 1 : 1051.1**). Elle correspond aux productions lavalloises de la deuxième moitié du XVe et du XVIe siècle.

#### **US 1052**

La céramique « rose-bleue » est encore présente de manière exclusive dans cette U.S.. Les deux éléments de lèvre sont trop petit pour être dessiné mais semble aussi correspondre aux productions du XVIe siècle.

#### **US 1057**

Ensemble de 8 tessons de faïence réalisés dans une pâte rose recouverte d'un émail blanc interne et externe. Un morceau est décoré d'un liserait bleu foncé et un autre possède uniquement un émail jaune sur sa face interne. Une datation du XIXe siècle peut être émise (Babey 2003).

#### **US 1058**

Ce lot est composé de 8 fragments de panses en « rose-bleue » de Laval attribuable à un large XVIe siècle sans éléments forme à disposition.

#### **US 1062**

Un fragment de panse et une lèvre arrondie, à l'extrémité épaissie pour former un petit bourrelet, appartenant à un pichet en grès normand de la fin du moyen âge ont été recueillis dans cette couche (**Planche 1 : 1062.1**).

#### **US 1063**

Ensemble constitué de 5 tessons dont 3 petits fragments de panse réalisés dans une pâte de teinte blanc cassé, très fine, caractéristique des productions de Saint-Jean-de-la-Motte datables de la fin du XIIe au XIVe siècle (Guilleux 1979).

#### **US 1064**

Un des 3 tessons découvert dans cette U.S. montre une pâte et des caractéristiques techniques rappelant les productions en proto-grès Domfrontais datées du XIVe siècle. Lui est associée une lèvre en bandeau réalisée dans une pâte beige-rose que l'on retrouve sur les formes de la vaisselle médiévale (**Planche 1 : 1064.1**).

#### **US 1066**

Lot de 2 tessons réalisés dans une pâte se rapprochant des céramiques produites dans la région de Laval, trop fragmentaires pour proposer une datation précise (XIIIe-XVe siècles).

#### **US 1068**

Groupe de 4 fragments de grès normand au faciès permettant de leur attribuer une

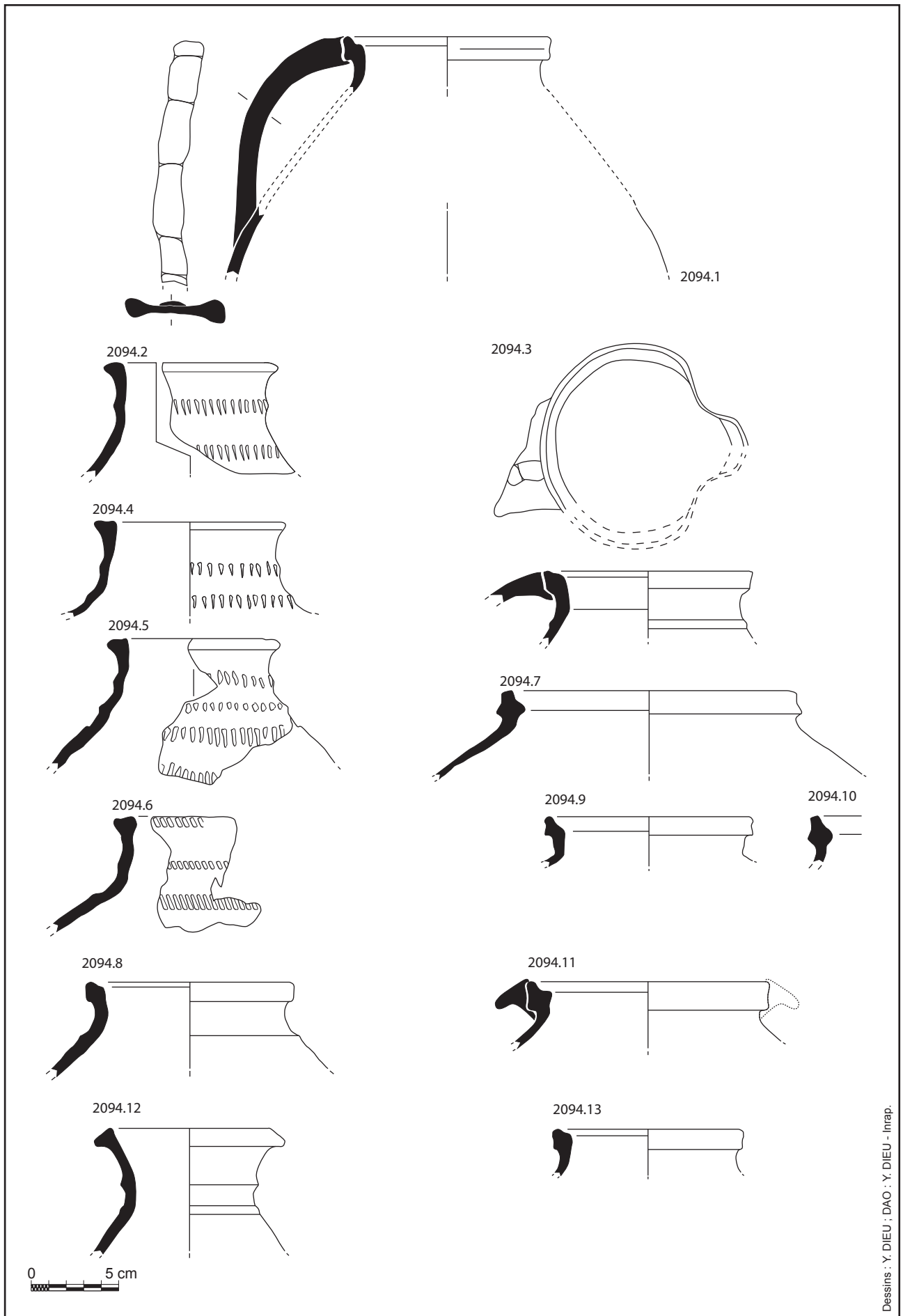


Planche céramique 3 (© Y. Dieu, Inrap)



datation dans le courant des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

#### **US 1069**

Lot constitué de 38 tessons dont un fond des productions lavalloise dites à « œil de perdrix » (**Planche 1 : 1069.2**) et le haut d'un pichet réalisé dans une pâte blanche dont le profil général ovoïde se rapproche des pichets « balustres ». La panse et le col sont décorés par les stries de tournage. L'anse vient se fixer sur l'extrémité de la panse et sur la lèvre en bandeau (**1069.1**). Ce type de pichet, associé à « l'œil de perdrix » permet d'émettre une datation des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles.

#### **Tranchée 4**

Trois couches (1073, 1078 et 1079) ont fourni un total de 17 tessons.

#### **US 1073**

Cet ensemble est composé de 5 tessons de faïence à émail blanc interne et externe appliqué sur une pâte beige-rose et de faïence émaillée brune sur la face interne du récipient. A ceci s'ajoute la présence d'un tesson de grès normand de facture plutôt moderne. Une datation de l'époque moderne et contemporaine est privilégiée (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles).

#### **US 1078**

Dans cette couche, seul un bord de section carré (**Planche 1 : 1078.1**) confectionné dans le type de pâte des céramiques « rose-bleue » permet d'attribuer une datation de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (Naveau 2001).

#### **US 1079**

Lot composé de 11 tessons répartis entre les productions lavalloises (rose-bleue) et les productions en grès de Normandie. Le lèvre recueillie est sensiblement la même que celle observée dans l'U.S. 1078 (**Planche 1 : 1079.1**). La datation proposée est également la fin du XVI<sup>e</sup> siècle pour cet ensemble.

#### **Tranchée 5**

Un total de 38 tessons réparti entre les U.S. 2001, 2008, 2011 et 2033 a été recueilli dans la tranchée 5.

#### **US 2001**

Quelques tessons de grès normand et de « rose-bleue » de Laval attribuable à la fin du XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

#### **US 2008**

Ce lot se compose de 20 fragments de panse confectionnés dans une pâte brune à beige, 2 fonds et 1 tesson de « rose-bleue ». L'unique lèvre à bandeau court est également réalisée dans une pâte beige-brune (**Planche 1 : 2008.1**). Une datation de la fin l'époque médiévale est émise (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle).

#### **US 2011**

Deux tessons ont été récupérés au fond de ce sondage (- 2.20m). L'aspect général de ces céramiques, se rapprochant fortement des types de pâte observés pour les pots à « œil de perdrix », permet de les attribuer à l'époque médiévale (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles).

#### **US 2033**

Le mobilier céramique de cette couche se compose d'un unique bord de section triangulaire caractéristique des productions lavalloises de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle (**Planche 1 : 2033.1**).

#### **Tranchée 6**

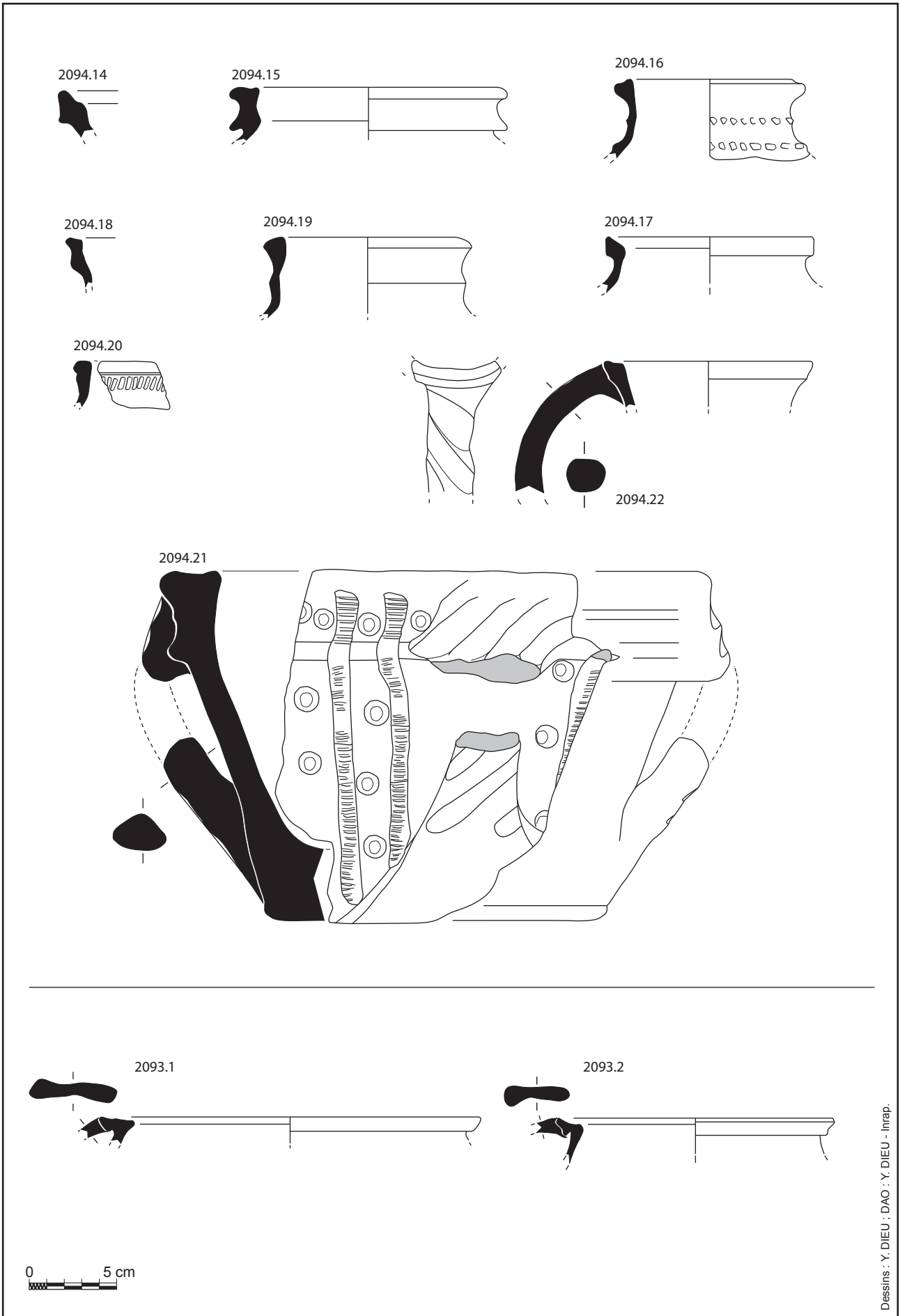
Six couches ont livré du mobilier céramique (2039, 2042, 2047, 2057, 2066 et 2093), soit un corpus de 50 fragments de récipient.

#### **US 2039**

Trois tessons de « rose-bleue » de Laval proviennent de cette us datable de la fin du XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles.

#### **US 2042**

Un tout petit fragment de céramique de type « cul noir » dont l'horizon



chronologique est aux alentours du XVIII<sup>e</sup> siècle a été retrouvé dans cette couche (Babey 2003).

#### **US 2047**

Un ensemble de 31 tessons mêlant grès normand et « rose-bleue » de Laval dont une lèvre de section carrée, permettent de proposer une datation de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (**2047.1**).

#### **US 2057**

Unique fragment d'anse confectionné dans une pâte se rapportant fortement à celle des productions lavalloises des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.

#### **US 2066**

Lot de 8 fragments de panse répartis entre de la céramique « rose-bleue » de Laval et les grès normands caractéristiques des productions en usage entre les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

#### **US 2093**

Cet ensemble a livré 6 tessons de « rose-bleue » de Laval dont 2 lèvres triangulaires caractéristiques des productions du XVI<sup>e</sup> siècle (**Planche 4 : 2093.1 et 2**).

### **Tranchée 7**

#### **US 2094 (Planche 3 et 4)**

Ce lot est composé de 770 tessons répartis en 688 morceaux de panse, 21 bords, 23 fonds et 38 éléments de préhensions et dispositifs verseurs. Ceci correspond à un groupe de 23 individus dont seulement 21 ont été dessinés. Cet ensemble est le second plus important en terme de nombre de restes (NR) après l'U.S. 1050.

Le remontage a permis d'obtenir un exemplaire archéologiquement complet d'un type de mortier caractéristique des productions lavalloises à « œil de perdrix » de la fin du XIII<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècle (**2094.21**). La panse épaisse repose sur un fond plat également très épais. Elle se termine par une lèvre en bandeau sur laquelle vient se fixer l'anse (habituellement au nombre de 3). Le décor couvre l'ensemble des parties du mortier. Aux poinçons circulaires fortement marqués s'ajoutent une série de bandes verticales striées d'incisions horizontales plus ou moins profondes. Sur l'anse le décor de digitation est plus sobre mais tout autant présent (Naveau 2001). Les autres bords retrouvés dans cette couche correspondent au type 9 des productions lavalloises (Naveau 1981, Bucur 1984). Plus particulièrement aux formes 9 A (**2094.1, 2094.3, 2094.7, 2094.8, 2094.9, 2094.10, 2094.11, 2094.13, 2094.14, 2094.17 et 2094.22**) et 9 D (**2094.2, 2094.4, 2094.5, 2094.6, 2094.12, 2094.16 et 2094.19**).

Les premiers possèdent un col court ou presque inexistant terminé par une lèvre à inflexion externe. La face interne de la lèvre est toujours concave tandis que la face externe peut être convexe, concave ou droit. L'anse plate vient se fixer directement sur la lèvre. Une bande digitée est appliquée, plus ou moins au centre, sur la face externe de l'anse (**2094.1**). Un autre type d'anse existe sur ces récipients. Elle est ronde et présente des traces de digitations, lui donnant un aspect torsadé (**2094.22**). Le dispositif verseur semble se résumer à un bec pincé sur ce type de vase (**2094.3**). Le décor très simple correspond aux traces laissées lors du tournage.

Les seconds ont aussi un col plutôt court mais se terminent par une lèvre à inflexion externe horizontale et à l'extrémité arrondie. La liaison avec la panse est marquée par un petit ressaut sur lequel vient s'installer une série d'incisions verticales irrégulières. Ce décor est organisé en registres horizontaux couvrant parfois l'ensemble du vase (sur/sous la lèvre, la panse, la base, etc.) et parfois avec une grande régularité supposant l'utilisation d'une molette (**2094.8 et 20**).

L'ensemble confirme une datation de la couche de la fin du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècles.

### **Tranchée 8**

#### **US 2097**

Lot de 7 tessons de « rose-bleue » dont une lèvre de section carrée attribuable à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (**Planche 1 : 2097**).

### 2.3.3. Synthèse

Le mobilier céramique recueilli lors du diagnostic apparaît donc relativement abondant et bien distribué dans la stratigraphie. Deux lots particulièrement importants témoignent de la présence sur le site de contextes de rejets susceptibles de livrer des éléments de datation particulièrement fiables. L'étude du mobilier montre une nette prépondérance des productions lavalloises, certainement liée à la possession de Vitré par cette puissante famille dès le XIII<sup>e</sup> siècle, autant qu'à la proximité géographique. D'autres productions bretonnes ou du Maine alimentent cependant le château de Vitré, notamment pour la céramique de table. Les grès normands ne sont pas non plus totalement absents du vaisselier, dès la fin du moyen-âge.

### 2.3.4. Bibliographie du mobilier

#### **Babey 2003**

BABEY (U.) - Produits céramiques modernes : Ensemble de Porrentruy, Grand'Fin, Office de la culture et société jurassienne d'Emulation, *Cahier d'archéologie jurassienne*, n°18, Porrentruy, 2003.

#### **Bucur et al. 1984**

BUCUR (I.), DUFOURNIER (D.), GOULPEAU (L.), LANGOUET (L.), NAVEAU (J.) – La céramique à « œil de perdrix » et la production de la Hardelière à Laval (Mayenne), *Archéologie médiévale*, XIV, Caen, 1984, p. 169-219.

#### **CALDERONI 1995**

Caldéroni (P.) - « Un ensemble clos du XVI<sup>e</sup> siècle à Rouen », dans *La céramique du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle en Normandie, Beauvaisis, Ile-de-France*. Cahiers du GRHIS, N° 2. Publications de l'Université de Rouen, 1995, p. 35-52.

#### **Curtil 1992**

CURTIL (H.), *Marques et signatures de la faïence française*, Editions Charles Massin, Paris, 1992.

#### **DUFOURNIER, FAJAL 1995**

DUFOURNIER (D.), FAJAL (B.) - « L'apparition du grès dans la région domfrontaise, premières observations », dans *La céramique du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle en Normandie, Beauvaisis, Ile-de-France*. Cahiers du GRHIS, N° 2. Publications de l'Université de Rouen, 1995, p. 73-80.

#### **Durand 2011**

DURAND (J.-Cl.) – BRIELLES (35). La Massuère (Ille et Vilaine) : rapport de fouille archéologique, Inrap, Bretagne, Rennes, 2011.

#### **GUILLEUX 1979**

GUILLEUX (J.) - « Sarthe - Saint-Jean-de-la-Motte : la Chausse-Paillère », *Archéologie médiévale*, t. 9, 1979, p. 148-149.

#### **Labauve-Jean 2009**

LABAUNE-JEAN (F.) - « Le vaisselier rennais du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle », dans Ravoire (F.), Dietrich (A.) (dir.), *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Age*, Actes du colloque de Sens (8-10 janvier 2004), CRAHM, Caen, 2009, 456 p.

#### **Naveau 1981**

NAVEAU (J.) – Les potiers lavallois au moyen âge : l'atelier n°1 de la Hardelière et la céramique à œil de perdrix, La mayenne : Archéologie, Histoire, n°3, Laval, 1981.

#### **Naveau 2001**

NAVEAU (J.) – Les potiers lavallois au début des temps modernes, *La Mayenne : Archéologie, Histoire*, n°24, Laval, 2001, p.47-77.

### 3. Conclusion

Le château de Vitré est aujourd'hui un monument majeur du patrimoine médiéval de la Bretagne. La documentation, abondante, a fait l'objet d'études anciennes, parfois critiquées par les réexamens récents. Bien des points restent cependant à éclairer, dont les occupations anciennes du site, toujours sujettes à controverses.

Les sondages pratiqués dans le château de Vitré montrent un état de conservation archéologique bien meilleur qu'il n'était envisagé. Dans la cour, les niveaux affleurent le plus souvent immédiatement sous les sols actuels. Ils montrent une succession de niveaux de cour et de chantier marquant les étapes de construction du château. Les vestiges bâtis sont rares et appartiennent le plus souvent aux phases les plus récentes d'occupation (prison départementale notamment). Les niveaux médiévaux, n'apparaissent qu'à plusieurs dizaines de centimètres de profondeur.

Au nord, du châtelet, l'ancien logis seigneurial a fait l'objet de dégagements importants dans les années 1980. Le plus souvent, les vestiges mis au jour sont restés incompris. Les sondages montrent la conservation de niveaux en connexion avec certaines de ces maçonneries, au nord et à l'ouest de la zone fouillée. Ils mettent également en évidence la présence d'importants remblais et de sols d'occupation en relation avec des fondations de forts poteaux de bois, antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle. Ces niveaux sont présents sur la totalité de l'emprise des sondages et marquent le fond des terrassements récents.

Ces vestiges forment une documentation de première importance pour l'histoire du château de Vitré, depuis sa fondation jusqu'à sa transformation en prison sous la troisième République. La stratigraphie restant en place apparaît complexe et nécessiterait, pour sa compréhension, la fouille de surfaces significatives. De même, les vestiges du logis seigneurial et ceux, antérieurs, qu'ils englobent, forment un ensemble cohérent et leur étude ne saurait être envisagée que sur la totalité de leur emprise.





---

## 4. Bibliographie

**Brand'honneur 2001**

Brand'honneur Michel

*Manoirs et châteaux dans le comté de Rennes : habitat à motte et société chevaleresque, XIe-XIIIe siècles.* Rennes, PUR, 2001

**Chédeville A. et Pichot D., 2010**

*Des villes à l'ombre des châteaux, naissance et essor des agglomérations castrales en France au Moyen Age.* Rennes, PUR, collection archéologie et culture.

**Le Boulanger 2012**

Le Boulanger Françoise, (sous la direction de)

Etelles (Ille-et-Vilaine) Le chemin, un enclos de la fin du Moyen Age, Rapport de fouille préventive, Inrap.

**Pichot, Lagier, Allain 2009**

Pichot Daniel, Lagier Valérie, Allain Gwénolé (sous la direction de)

*Vitré, histoire et patrimoine d'une ville.* Paris, Somogy, 2009.



# **III. Inventaires**

# Inventaire n°1 - Inventaire du mobilier céramique

Tranchée	US	Nb Panse	Nb Bord	Nb Fond	Nb (autre) préhension	NR	Datation	Observation
1	1000	3		1		4	XVIIIe-XIXe s.	Faïence à émail brun sur pâte beige-rose
1	1009	3	1		1	5	XVIe s.	Céramique "rose-bleue"
1	1015	21	2			23	Epoque médiévale	Pichet à lèvres en flèche (pâte blanche, glaçure verte)
1	1035	2				2	XVIIIe-XIXe s.	Faïence à émail blanc interne et externe sur pâte rose
<b>TOTAL TR 1</b>		29	3	1	1	34		
2	1029	19			7	26	XVIIIe-XIXe s.	Céramique de type "Cul-noir" associée avec de la faïence à émail blanc sur pâte blanche des ateliers Creil et Montereau.
<b>TOTAL TR 2</b>		19	0	0	7	26		
3	1050	1467	56	43	36	1602	Deuxième moitié XVe - XVIe s.	Très forte présence des céramiques "rose-bleue" associées à quelques grès normand.
3	1051	3	2	2		7	Deuxième moitié XVe - XVIe s.	Céramique "rose-bleue"
3	1052	8	2			10	XVIe s.	Céramique "rose-bleue"
3	1057	8				8	Moderne/contemporain	Faïence à émail blanc interne et externe sur pâte rose (décor d'un liserait bleu foncé), Faïence à émail jaune interne sur pâte rose.
3	1058	8				8	XVIe s.	Céramique "rose-bleue"
3	1062	1	1			2	Fin époque médiévale	Grès normand
3	1063	3		2		5	Fin XIIe - XIVe s.	Trois petits fragments de panse des productions de Saint-Jean-de-la-Motte (forme indéterminée)
3	1064	2	1			3	XIVe s.	Lèvre à bandeau haut à pâte beige-rose, proto-grès normand
3	1066	2				2	XIIIe-XVe s.?	Pâte se rapprochant des céramiques produites dans la région de Laval
3	1068	3	1			4	XVe-XVIe s.	Grès normand
3	1069	31	3	1	3	38	XIIIe-XIVe s.	Fond des productions à "Œil-de-perdrix", Pichet à lèvres en bandeau haut (pâte blanche fine)
<b>TOTAL TR 3</b>		1536	66	48	39	1689		
4	1073	2	3			5	Moderne/contemporain	Grès normand moderne, faïence à émail blanc interne et externe sur pâte beige-rose, faïence à émail brun interne sur pâte beige
4	1078		1			1	Fin XVIe s.	Céramique "rose-bleue"
4	1079	8	1	1	1	11	Fin XVIe s.	Céramique "rose-bleue" et grès normand
<b>TOTAL TR 4</b>		10	5	1	1	17		
5	2001	11	1			12	XVe-XVIe s.	Céramique "rose-bleue" et grès normand
5	2008	20	1	2		23	Epoque médiévale	Lèvre à bandeau court (pâte beige-brune), un fragment de "rose-bleue"
5	2011			2		2	Epoque médiévale	Pâte beige-orangée avec beaucoup d'inclusion de grains de quartz (Lavalloise ?)
5	2033		1			1	Deuxième moitié XVe - XVIe s.	Céramique "rose-bleue"
<b>TOTAL TR 5</b>		31	3	4	0	38		

6	2039	3				3	Fin XVe-XVIe s.	Céramique "rose-bleue"
6	2042	1				1	XVIIIe-XIXe s.	Céramique type "cul-noir"
6	2047	26	2	2	1	31	Fin XVIe s.	Céramique "rose-bleue" et grès normand
6	2057				1	1	XIIIe-XIVe s.	Pâte beige-orangée avec beaucoup d'inclusion de grains de quartz (Lavalloise ?)
6	2066	8				8	XVe-XVIe s.	Céramique "rose-bleue" et grès normand
6	2093	2	4			6	XVIe s.	Céramique "rose-bleue"
<b>TOTAL TR 6</b>		40	6	2	2	50		
7	2094	688	21	23	38	770	Fin XIIIe-XIVe s.	Productions de la région lavalloise et 1 exemplaire archéologiquement complet de mortier à "œil-de-perdrix"
<b>TOTAL TR 7</b>		688	21	23	38	770		
8	2097	4	1		2	7	Fin XVIe s.	Céramique "rose-bleue"
<b>TOTAL TR 8</b>		4	1	0	2	7		
<b>TOTAL</b>		2357	105	79	90	2631		

## Inventaire n°2 - Inventaire des minutes

N° de minute	Localisation	Plan/coupe	Echelle	Nom de l'auteur
1	TR1	Coupe ouest-est de la tranchée 1 (Section 2)	1/20e	J.-C. D.
	TR2	Coupe sud-nord de la tranchée 2 (Section 3)	1/20e	J.-C. D.
2	TR1	Coupe ouest-est de la tranchée 1 (Section 1)	1/20e	J.-C. D.
3	TR3	Coupe sud-est/nord-ouest de la tranchée 3 (Section 4.1 et 4.2)	1/20e	L.B.
4		Coupe sud-est/nord-ouest de la tranchée 3 (Section 5)	1/20e	L.B.
		Coupe nord-est/sud-ouest de la tranchée 3 (Section 6)	1/20e	L.B.
5		Coupe sud-est/nord-ouest de la tranchée 3 (Section 7)	1/20e	M.M.
		Coupe sud-ouest/nord-est de la tranchée 3 (Section 8)	1/20e	M.M.
		Coupe nord-ouest/sud-est de la tranchée 3 (Section 9)	1/20e	M.M.
6	TR4	Coupe sud-nord de la tranchée 10 (Section 10.1 et 10.2)	1/20e	M.M.
		Coupe nord-sud de la tranchée 10 (Section 11.2)	1/20e	M.M.
7		Coupe nord-sud de la tranchée 10 (Section 11.1)	1/20e	L.B.
8	TR5	Coupe est-ouest de la tranchée 5 (Section 12)	1/20e	M.M. - Y.D.
9	TR6	Coupe sud-nord de la tranchée 6 (Section 13.1 et 13.2)	1/10e	Y.D.
10		Coupe sud-nord de la tranchée 6 (Section 13.3 et 13.4)	1/10e	Y.D.
11		Coupe nord-sud de la tranchée 6 (Section 14.1 et 14.2)	1/10e	M.M.
12		Coupe est-ouest de la tranchée 6 (Section 15)	1/10e	M.M.
		Coupe est-ouest de la tranchée 6 (Section 16)	1/10e	M.M.
13	TR7	Coupe est-ouest de la tranchée 7 (Section 17)	1/10e	L.B.
14		Coupe ouest-est de la tranchée 7 (Section 18)	1/10e	L.B.
15		Coupe ouest-est de la tranchée 7 (Section 19)	1/10e	J.-C. D.
16		Coupe sud-nord de la tranchée 7 (Section 20)	1/10e	J.-C. D.
17	TR8, TR9	Coupes nord-sud des tranchées 8 et 9 (Section 21 et 22)	1/20e, 1/10e	Y.D.
18	TR1	Plan de l'extrémité ouest de la tranchée 1 (Plan 1)	1/20e	L.B.
19	TR6	Plan des murs à l'extrémité sud de la tranchée 6 (Plan 2)	1/20e	M.M.
20		Plan de l'extrémité nord de la tranchée 6 (Plan 3)	1/20e	M.M.







Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture  
et de la Communication  
ministère de  
l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche

**Chronologie**

Epoque médiévale  
Temps modernes

**Sujets et thèmes**

Edifice public,  
Edifice militaire

**Mobilier**

Céramique

Dans le cadre du projet de réaménagement du bâtiment de la mairie de Vitré et de la cour du château qu'elle occupe, un diagnostic a été réalisé en février et mars 2012 sur la totalité de l'emprise de la cour et des anciens logis. 9 tranchées de sondage ont été pratiquées. Dans la cour, elles mettent essentiellement au jour une importante accumulation stratigraphique montrant plusieurs phases liées à des chantiers de construction. Cette stratigraphie apparaît peu perturbée par les aménagements récents. Dans l'espace des anciens logis, les sondages montrent la conservation d'importantes séquences stratigraphiques, en lien avec les différentes étapes d'aménagement du château. En outre, les niveaux les plus anciens, antérieurs au XIIIe siècle, livrent des niveaux de sols en lien avec d'importantes fosses de fondation de poteaux, appartenant sans doute aux premières constructions castrales mentionnées à partir des années 1060.

**Inrap****Grand Ouest**

37 rue du Bignon CS 67737 – 35 577 Cesson-  
Sévigné cedex  
Tél. : 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

[www.inrap.fr](http://www.inrap.fr)